

LE DOSSIER

LE DOSSIER

Femmes et féminismes à Rennes

- 5 Catherine Guy *Les combats féministes des années soixante-dix à Rennes*
- 11 Patricia Godard et Lydie Porée *Abécédaire du féminisme à Rennes*
- 29 Annie Junter *L'épopée rennaise de l'égalité professionnelle*
- 33 Nicole Guenneuguès *Pour l'égalité filles-garçon à l'école*
- 37 Christine Barbedet *Éducation des filles à Rennes : une lente révolution*
- 42 Michèle Juhel, Morgane Rey, Mariam Chabraoui, Jocelyne Bougeard, Marianne Marty-Stéphan et Isabelle Pineau *Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ?*
- 50 Christine Barbedet *Quelques parcours de femmes au travail*
- 56 Loïc Richard *« Brocéliande » accueille les femmes victimes de violence*
- 60 Gilles Cervera *Sur scène « Le cri d'une femme » contre la violence*
- 62 Christine Barbedet *Marine Bachelot, un féminisme sur les planches*

PORTFOLIO

- 66 Caroline Ablain *Taille 44*



Les combats féministes des années soixante-dix à Rennes

RÉSUMÉ > *Le féminisme dans sa forme la plus combative s'est vraiment installé à Rennes comme en France dans l'après 68. Les combats pour la contraception et pour l'avortement sont à la fondation même de ce féminisme des années soixante-dix, lequel a ensuite évolué vers d'autres luttes, celles de l'égalité, de la parité, de l'anti-sexisme.*



TEXTE > **CATHERINE GUY**

Avant 1968, peu d'analyses de la société s'intéressent à la question des femmes. Certes, il existe le travail fondateur de Simone de Beauvoir qui, dans *Le Deuxième Sexe* (1949), introduit une approche sociale du sexe biologique – ce que nous appelons aujourd'hui le genre. Son refus du mariage et de la maternité, appréhendés comme les ressorts de l'oppression que fait peser la société sur les femmes, rendent sa radicalité difficile à relayer dans un premier temps.

Cependant, la contrainte de maternité qu'elle dénonce émerge comme un combat essentiel. Le mouvement « La maternité heureuse », créé en 1956, et qui devient le « Mouvement Français pour le Planning Familial » (MFPF) en 1960, revendique le libre choix pour les femmes d'avoir ou non un enfant. C'est le Planning qui va porter la bataille pour l'obtention du droit à la contraception, obtenu dans la loi en 1967.

Naissance du Planning

Une section rennaise du Planning est créée en 1965, à l'initiative d'un administrateur de la Caisse régionale d'assurance maladie arrivé de Paris, André Cahn. Il est responsable du syndicat « Force Ouvrière », dont les locaux abriteront les permanences du MFPF jusqu'en 1976. On

CATHERINE GUY est présidente de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes. Elle est membre du comité de rédaction de *Place Publique*





Les femmes mariées obtiennent le droit d'exercer un emploi sans l'autorisation de leur mari en 1965.

peut penser que les valeurs laïques qui caractérisent FO ont compté dans cette initiative, à la différence d'autres régions de France où c'est le mouvement protestant « Jeunes femmes », créé en 1946, qui a soutenu et structuré le MFPPF, autour de femmes médecins et sociologues.

Dans les années 60, un autre combat se fait jour, celui de l'émancipation des femmes par le travail. En 1965, l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), branche féminine du catholicisme social, s'affranchit de l'Église et un comité local se crée à Rennes. Parmi les revendications, le droit au travail. Car le salariat féminin n'apparaît pas encore comme une évidence mais plutôt comme une contingence particulière, liée à la situation familiale et peu compatible avec la maternité. Ce combat débouche cependant sur une intervention législative puisque les femmes mariées obtiennent la capacité individuelle d'agir – donc le droit d'exercer un emploi sans l'autorisation de leur mari – en 1965.

La rupture de 68

Dans ce paysage évolutif, 1968 constitue une très forte rupture pour les combats des femmes. Les années 70 commencent sous le signe de la « libération » (que formule l'acronyme MLF – Mouvement de libération des femmes – qui apparaît en 1970) et s'incarnent dans une rupture de génération : la radicalité militante s'exprime par exemple par les formes de vie en couple : les femmes ne se marient plus systématiquement et, si elles le font, elles ne s'effacent plus derrière l'identité de leur mari, comme le montre la pratique du double-nom.

La charnière de 1968 possède des traits distinctifs forts, dont deux au moins s'appliquent bien à la situation rennaise.

Le premier aspect touche l'école : en France, depuis 1971, les filles qui obtiennent le Bac sont plus nombreuses que les garçons. De plus, la mixité scolaire (1969) leur ouvre la porte des établissements et des filières, en particulier scientifiques, qui leur étaient fermées. Comme la Bretagne se distingue par un niveau d'instruction élevé, cela permet aux jeunes de poursuivre leurs études dans les universités, surtout à Rennes qui offre de nombreuses possibilités. Les filles, dont la destinée de paysannes s'effondre avec l'exode rural, en tirent bénéfice et se tournent massivement vers l'activité salariée.

Le second concerne la religion et l'affranchissement

des individus vis-à-vis du contrôle social qu'elle exerce sur les vies. Particulièrement concernées par les positions figées du catholicisme sur la sexualité – contraception, avortement, mais aussi divorce ou viol – les femmes, surtout les jeunes, prennent leurs distances. C'est comme si le message de l'Église s'évapourait, la liberté du corps féminin s'insurgeant contre une autorité ecclésiale exclusivement masculine.

Une nouvelle génération de féministes

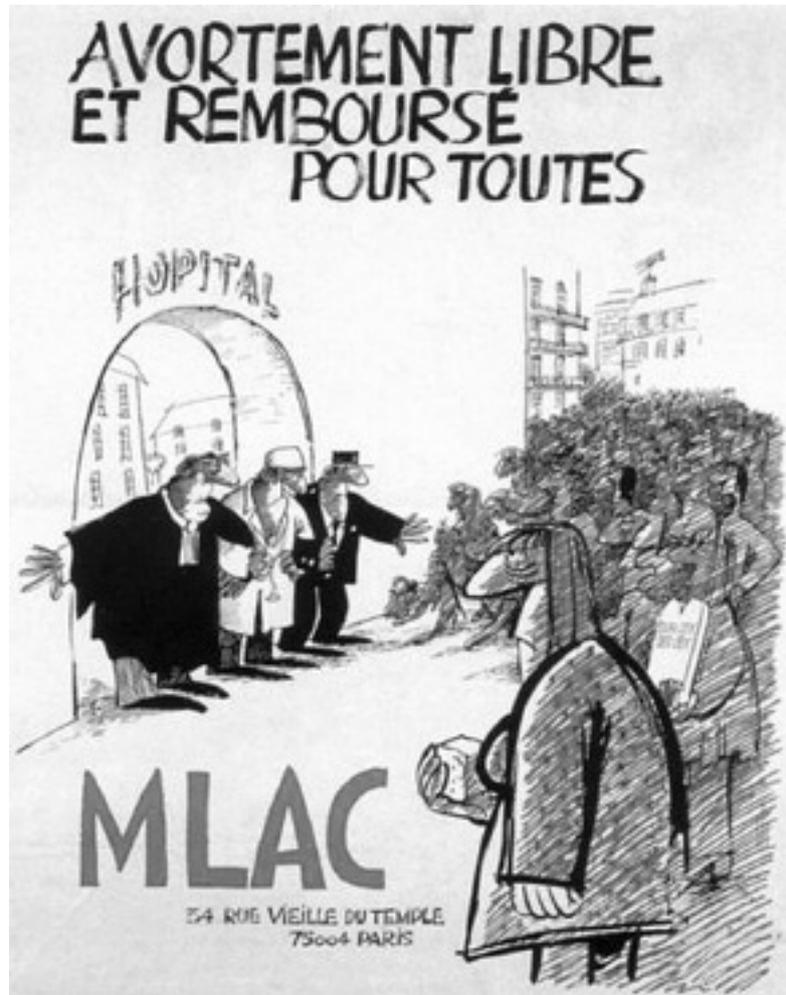
Les années 70 engendrent une forte rupture militante qui va s'exprimer dans une radicalité nouvelle de femmes jeunes, étudiantes et, dans un contexte où la droite gouverne, situées politiquement à gauche. La revue *Partisans* titre ainsi un numéro thématique de 1970 « Libération des femmes, année Zéro », qui souligne l'énergie qui jaillit du féminisme.

Son mode de manifestation est plutôt provocateur, comme le dépôt par des femmes du MLF parisien d'une gerbe à l'Arc de Triomphe à « la femme inconnue du soldat » (1970) ou encore cette affiche présentant un bébé nu – image impensable avant 68 – et qui dit « C'est tout de même plus chouette de vivre quand on est désiré »¹. Le combat s'anime de chants et de fêtes, telle celle du 30 mai 1976 organisée par les groupes femmes de Rennes à la Maison du Champs de Mars.

Le mode d'organisation non mixte illustre la défiance des militantes féministes vis-à-vis des organisations mixtes, de fait dominées par les hommes. Ce principe, destiné à promouvoir la parole et la capacité d'action féminines, suscite l'apparition de nombreux « groupes femmes ». Rennes voit naître en 1973 un groupe au lycée Joliot-Curie et un autre à l'université à Villejean, à l'occasion d'un combat des étudiantes pour que les cités universitaires deviennent mixtes. L'année suivante, un groupe se constitue au centre-ville, accueilli par la MJC La Paillette. Un autre émerge à la Faculté de Droit. Leur défiance par rapport aux institutions est totale. Ainsi, en 1974, quand le président Giscard d'Estaing innove en désignant la journaliste Françoise Giroud comme secrétaire d'État à la Condition féminine et que celle-ci vient à Rennes le 18 avril 1975 pour célébrer « L'Année de la femme », elle se fait chahuter par une manifestation féministe.

1. Affiche du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC)

En 1975 à Rennes, Françoise Giroud, ministre de Giscard d'Estaing, se fait chahuter par une manifestation féministe.





Le droit à l'avortement est le combat mobilisateur et fédérateur des années 70.

Le mode d'action de ces militantes conteste délibérément la loi : au plan national, le manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté (1971) et celui des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement (1973) revendiquent un acte lourdement condamné par le code pénal. À Rennes, comme dans quelques autres villes, on passe même à l'action directe et plusieurs avortements clandestins sont réalisés dès 1973. Mais ces luttes dessinent déjà les enjeux à venir, accompagnant les expériences de vie : maîtrise par les femmes de leur corps pendant les grossesses et les accouchements (actions menées par le groupe femmes de Villejean à la maternité du Chu) ; mode de garde et éducation des enfants, à travers les premières crèches parentales de Rennes (« Poupenn » en 1979 ; « Les fruits de la passion » en 1982) ; reconnaissance de leur spécificité par les organisations politiques et syndicales : là où elles travaillent, les militantes féministes créent des « commissions femmes », à Rennes, en 1974 à la Cfdt, l'année suivante au PS, où elle est vite rebaptisée « commission action sociale » par la fédération d'Ille-et-Vilaine.

Les femmes agents secrets de la modernité²

Les luttes des féministes des années 70 sur le divorce ou le travail salarié vont irriguer toute la société, mais aucune ne compte plus, à ce moment, que le droit à l'avortement. Ce combat sera mobilisateur et fédérateur, et c'est son succès qui va ouvrir la porte à la prise en compte des autres aspects de l'oppression des femmes.

Dès 1973, se constitue un groupe rennais de « Choisir », l'association créée en 1971 par Gisèle Halimi, avocate d'une jeune fille mineure que sa mère avait aidé à avorter après un viol. Au printemps, une longue grève des étudiants en médecine de Rennes est l'occasion pour le groupe Choisir de recruter quelques volontaires pour pratiquer des avortements clandestins et d'organiser des départs à l'étranger pour les femmes. Meetings et manifestations se succèdent pour exiger le droit à l'avortement. De plus en plus perçu comme un problème de santé publique, ce combat mobilise aussi des médecins : 77 médecins d'Ille-et-Vilaine signent un manifeste pour protester contre les pressions que l'Ordre des médecins, connu pour son opposition à toute réforme de la loi, exerce sur les députés.

La lutte pour le droit à l'avortement, à laquelle se joint – un tempo en dessous – celle pour l'accès libre et gratuit

à la contraception, fédère bien au-delà du noyau des militantes féministes. Il associe largement les deux sexes et un éventail d'âge plus ouvert à travers le « Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception » (MLAC), qui, de 1973 à 1975, va rassembler toutes les forces sociales engagées pour ce droit. Au niveau national, le MLAC réunit les pionniers de « Choisir », les militantes des groupes femmes, mais aussi le MFPPF, très présent dans ces actions (accueil et orientation des femmes d'une part ; revendication d'autre part). Enfin, les partis politiques d'extrême-gauche et la Cfdt s'y engagent. À Rennes, son prisme reste plus limité aux étudiants en médecine et aux militantes des groupes femmes, qui font preuve d'un activisme radical et permanent. Lequel activisme imprime sa marque. On le voit bien à l'été 1975, lors d'une longue grève de l'hypermarché Mammouth de Rennes, quand le MFPPF vient directement diffuser de l'information auprès des caissières qui occupent leur magasin !

Les combats menés par le MLAC contraignent les organisations politiques à prendre position. C'est très visible au moment de la campagne électorale présidentielle de 1974 où le meeting rennais de Jean Royer, candidat opposé à la légalisation de l'avortement, est perturbé par les militant(e)s. Ce débat irrigue très fortement la société et il la modernise par la prise en compte de la question des femmes : ainsi, le mouvement « Vie nouvelle », qui réunit des chrétiens de gauche, organise des rencontres « Femmes » en 1976. À Rennes, le maire démocrate-chrétien Henri Fréville vote la loi Veil dépenalisant l'avortement, promulguée en janvier 1975, et appliquée au Chu de Rennes à partir d'avril.

Au final, à travers sa finalité de liberté individuelle et ses modalités d'action, le combat pour le droit à l'avortement et à la contraception apparaît comme un combat fondateur et formateur, qui va peser sur les associations féminines qui s'engagent pour des réformes. Car si on ne voit pas ces dernières dans les manifestations et les actions de rue des années 70, ni même dans le MLAC, elles constituent pourtant d'efficaces mouvements de formation pour les femmes qui s'y mobilisent.

2. Edgar Morin, *Commune de France, La métamorphose de Plodemet, 1967*, titre ainsi son chapitre 8. Toutefois, il utilise le singulier pour « femme », qui met l'accent sur le statut familial.

3. Les Délégations régionales aux droits des femmes ont été créées en 1975 par F. Giroud, première secrétaire d'Etat à la condition féminine.

Le maire démocrate-chrétien Henri Fréville vote la loi Veil dépenalisant l'avortement.

De la libération à l'égalité ?

Une fois le combat pour le droit à l'avortement et à la contraception mené et gagné, le féminisme radical se tourne vers d'autres combats, dont celui des violences faites aux femmes. À Rennes, la date du 8 mars 1978 est célébrée à la MJC de la Paillette autour d'une semaine internationale de lutte contre les violences quotidiennes faites aux femmes et l'association « SOS Femmes battues » est déclarée en Préfecture.

Simultanément, mais à l'initiative de « l'Association des femmes chefs de famille », se crée à Rennes un des premiers lieux d'accueil pour les femmes victimes de violence, le foyer « Brocéliande ». C'est que l'ébullition des années post-68 n'a pas touché seulement les jeunes ! Les mouvements féminins comme « l'Union des femmes françaises » (UFF), proche du Parti communiste ou « l'Union féminine civique et sociale », devenue laïque, rassemblent des femmes mères de famille qui souhaitent prendre leur place dans la société. De fait, ces associations sont non-mixtes, ce qui conduit leurs membres à développer des compétences d'organisation, de prise de parole, de négociation, dans les domaines où elles sont expérimentées. Elles vont ainsi faire émerger sur l'agenda politique la question de la consommation. À Rennes, Anne Cogné, militante venue de l'UFCS et élue conseillère municipale à ce titre sur la liste d'Edmond Hervé en 1983, obtient une mission sur ce thème qui sera à l'origine de la maison de la Consommation. Mais pour une délégation aux droits des femmes, il faudra attendre 1995.

Le combat des associations féminines pour faire reconnaître des savoirs acquis dans la sphère domestique ne suffit plus à leurs militantes, qui expriment une revendication beaucoup plus profonde de formation et d'égalité. Le nom de l'association créée en 1974 par la sociologue Évelyne Sullerot – « Retravailler » – synthétise l'enjeu primordial pour les femmes : dans une société moderne plus incertaine où ni l'époux ni l'emploi ne sont assurés, les femmes ont besoin de mobiliser beaucoup de ressources sociales et institutionnelles pour que l'accès au travail ne soit plus une question mais un droit. À Rennes, l'expérience originale du Centre rennais d'information des femmes (CRIF) date de 1979. Porté par l'UFF, l'UFCS et l'Association des femmes chefs de famille, soutenu par l'Office social et culturel rennais et par la municipalité de gauche élue en 1977, le CRIF

organise l'accueil, l'écoute et l'orientation des femmes. En 1981, après l'élection de François Mitterrand, c'est ce modèle que la ministre des Droits des femmes Yvette Roudy généralise sous la forme actuelle des Centres d'information des droits des femmes (CIDF), apportant une reconnaissance au travail de fond accompli par ces militantes bénévoles, telle Anne Cogné.

Le dispositif institutionnel est alors à peu près fixé : la Délégation régionale aux droits des femmes³ a pour mission de l'État d'avancer sur la voie de l'égalité des droits civiques et professionnels. Même dotée de peu de moyens, elle entretient la dynamique des années 70 comme on le voit encore en 1984 quand elle organise les « Rencontres féministes de Rennes », colloque auquel participent Colette Audry et Anne Zelensky, figures fondatrices du MLF parisien, ainsi que Colette Cosnier, universitaire rennaise. Elles y débattent de l'histoire du féminisme mais aussi de la vie professionnelle, de la formation des femmes, des droits acquis et des nouveaux champs d'intervention du féminisme.

La fin du féminisme radical

Cette évolution infuse peu à peu le syndicalisme, puisqu'on voit le 8 mars 1982 la CGT faire signer des pétitions sur l'esplanade du Colombier pour réclamer l'élargissement des droits des femmes. Elle touche aussi profondément le monde éducatif : en 1982 encore, le maire de Rennes Edmond Hervé signe un contrat pour lutter contre le sexisme dans les livres scolaires. En 1983, une chaire d'études féministes est créée à l'université Rennes 2 pour la juriste Annie Junter.

À l'orée des années 80, Rennes voit donc décliner le féminisme radical, alors que, a contrario, la ville connaît un réel dynamisme de la société civile locale autour de l'accueil et de la formation des femmes, particulièrement grâce au CIDF et aux actions menées pour l'égalité dans l'éducation. Pourtant, derrière l'étanchéité apparente des générations et des positions théoriques, le débat va renaître à la fin des années 90. Il se focalise désormais sur la question de la parité et sur celle des inégalités domestiques. Il va donc d'abord toucher le monde politique, puis plus largement irriguer la société, le constat du « plafond de verre » ayant ravivé la radicalité militante sur l'analyse de l'oppression des femmes.

L'ébullition des années post-68 n'a pas touché que les jeunes !

Le débat va renaître à la fin des années 90 autour de la parité et des inégalités domestiques.





Lydie Porée (à gauche) et Patricia Godard (à droite) sont toutes deux militantes féministes depuis le début des années 2000 dans plusieurs associations. Elles ont entrepris depuis septembre 2009 un travail de recherche historique sur les différents groupes et associations féministes qui ont été actifs à Rennes depuis les années 60-70 jusqu'au début des années 80.

En effet, elles ont souvent eu dans leur parcours personnel militant à regretter de ne pas avoir connaissance de l'histoire récente des luttes qui ont été menées à Rennes pour défendre les droits des femmes. À la fois travail de mémoire et d'histoire, leur projet se place dans une logique de transmission, indispensable à la poursuite du mouvement féministe.

Elles ont créé l'association Histoire du féminisme à Rennes au printemps 2012 pour écrire et transmettre l'histoire des luttes féministes à Rennes, favoriser les initiatives concourant à cette écriture et cette transmission, œuvrer à la constitution et à la valorisation de sources (archives, témoignages oraux...) sur l'histoire du Féminisme à Rennes. L'association est féministe, c'est-à-dire qu'elle a pour objet de contribuer à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Abécédaire du féminisme à Rennes

CONTEXTE > De « Associations féminines à Rennes » à « Voyages à l'étranger pour avorter », voici en 40 mots, un survol de l'histoire du féminisme à Rennes depuis l'activisme de Louise Bodin, la « Bolchévique aux bijoux » aux lendemains de la Grande guerre, jusqu'aux combats de ces dernières années en faveur de l'égalité. Ce dictionnaire a été réalisé pour Place Publique par l'association Histoire du féminisme à Rennes.



TEXTE > **PATRICIA GODARD et LYDIE PORÉE**¹
Association Histoire du féminisme à Rennes

Associations féminines à Rennes

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, l'Union féminine civique et sociale (UFCS) d'inspiration catholique, et l'Union des femmes françaises (UFF), proche du Parti Communiste se disputent l'organisation des femmes. Malgré des philosophies divergentes, les deux structures présentent des points communs : rejet de la contraception jusqu'au début des années 1960, grande place faite aux revendications pour les mères et la famille.

A Rennes, l'UFF et l'UFCS cohabitent, chacune dans son domaine. Dans les années 1960-1970, l'UFF organise des veillées pour la paix, notamment au Vietnam. Rosa Rubinstein, communiste et juive, préside la section rennaise dès ses débuts, à la Libération, après avoir échappé aux menaces d'être arrêtée et déportée. De son côté, l'UFCS intervient auprès des pouvoirs publics pour obtenir des réformes, des améliorations dans le domaine des régimes matrimoniaux, des prestations familiales, du travail des femmes. Avant d'entamer sa carrière d'élue municipale **Anne Cogné** y a été très investie.

À partir de 1979, ces associations sont à l'origine du

LYDIE PORÉE, 35 ans, est archiviste aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

PATRICIA GODARD, 38 ans, est professeure des écoles à Rennes

Les mots figurant **en vert** renvoient à un autre article de cet Abécédaire



1. Colette Cosnier a participé à la rédaction de cet Abécédaire pour la notice « Louise Bodin », Christine Barbedet pour la notice « Frac »



Centre rennais d'information des femmes (CRIF), ancêtre de l'actuel Centre d'information des femmes et des familles, CIDFF (voir **associations féministes**).

Associations féministes à Rennes

La ville de Rennes compte de nombreuses associations féministes, c'est-à-dire engagées pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Chacune de ses associations a son histoire, son fonctionnement et son périmètre d'action : l'accueil, comme le **Planning familial d'Ille-et-Vilaine** ou le Centre d'information des droits des femmes et des familles, héritier du **CRIF**, l'échange, comme Femmes Entre Elles, association lesbienne, la lutte pour l'égalité, comme Mix-Cité Rennes, association mixte, qui agit sur la place publique ou Questions d'égalité qui propose des conférences. Quant aux Faiseuses d'art, elles promeuvent la création artistique des femmes et des lesbiennes. Rennes compte aussi des groupes féministes qui fonctionnent en **non-mixité**.

La participation de nombreuses associations aux événements du temps fort proposé par la Ville autour de la **journée du 8 mars** est un indicateur intéressant de la vitalité féministe rennaise.

Avortement (avant la loi Veil)

En raison de l'interdiction en vigueur depuis 1810, de la répression et des tabous, il est très difficile de connaître les chiffres de l'avortement avant la loi Veil : en Bretagne au début des années 1970, le nombre d'avortements clandestins s'élèverait entre 20 000 et 40 000 par an et le nombre de femmes mourant suite à un avortement entre 20 et 40. À Rennes, la peintre **Clotilde Vautier** est l'une d'entre elles.

Si la loi Veil a pu être votée en décembre 1974, c'est aussi grâce à la lutte menée depuis le début des années 1970. À Rennes, **Choisir-Rennes** et le **MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception)** jouent un grand rôle, en organisant par exemple la diffusion du documentaire **Histoires d'A** le 17 avril 1974 à la salle de la Cité.

Les associations féministes restent vigilantes sur ce droit sans cesse remis en cause par le manque de moyens et l'influence des lobbyings anti-avortement nationaux et internationaux

Bodin Louise



Louise Berthaut est née à Paris le 23 mai 1877. Après des études de lettres, elle épouse le docteur Eugène Bodin, professeur à l'école de médecine de Rennes. Elle se consacre à son foyer, élève ses trois enfants et vit en épouse de notable. En 1912, elle commence à écrire pour les *Nouvelles Rennaises* des articles où s'expriment ses convictions féministes et où elle prend position pour les lycées de filles, les suffragettes, et contre la prostitution. Elle préside le groupe d'Ille-et-Vilaine de l'Union pour le suffrage des femmes et publie en 1914 son premier livre *Les Petites Provinciales*. Pendant la guerre, elle milite à la section française du Comité international des femmes et écrit dans *La France*, dans *Les Hommes du jour* (ces articles repris dans son livre *Les Quatre princesses errantes* sont un témoignage essentiel sur la vie des femmes en province pendant la guerre). En 1917, elle devient rédactrice de l'hebdomadaire *La Voix des femmes* auquel collaborent des pacifistes d'extrême gauche. Pour Louise Bodin, socialisme, suffragisme et pacifisme sont liés au féminisme. En 1919, elle écrit dans *La Forge* : « les femmes se révoltent contre l'esclavage et les souffrances qui leur ont été infligées depuis que le monde est monde. Elles veulent l'indépendance, elles veulent la liberté autant qu'il est possible ici-bas, d'être indépendant et libre. Elle accueille avec enthousiasme la révolution russe et lance des appels pour une union des travailleurs contre « la conjuration capitaliste ». Elle se multiplie en conférences, débats et articles sur la syphilis, pour l'adoption des enfants orphelins de guerre, et elle milite à la section du Parti socialiste d'Ille-et-Vilaine. En 1920, elle est élue à la commission administrative de *L'Humanité*, elle sera une des

rare journaliste à écrire un article de protestation après le vote de la loi du 23 juillet contre la contraception et l'avortement: « c'est la femme de l'ouvrier, la femme du peuple qu'on veut atteindre. Elle restera dans l'ignorance et dans l'impossibilité de limiter le nombre de ses enfants [...] Qu'importe, elle aura des gosses. [...] Elle y crèvera, mais elle aura des gosses! » Dès octobre 1920, elle adhère à la III^e Internationale puis est élue secrétaire de la fédération communiste d'Ille-et-Vilaine. Elle quitte alors *La Voix des femmes*, collabore à *L'Humanité* et est élue au Comité directeur du Parti communiste français. Épuisée par des luttes incessantes, incomprise par la bonne société rennaise qui l'appelle « la Bolchevique aux bijoux », atteinte d'un cancer, elle renonce peu à peu à toute activité. Elle rompt avec le Parti et proclame son adhésion aux thèses trotskistes. Elle meurt le 3 février 1929. La nécrologie que lui consacra *La Voix des femmes* salue en elle « l'ardente militante du féminisme et de toutes les causes sociales nécessaires au progrès humain » (*Colette Cosnier*).

CFDT (Commission femmes)

La CFDT se distingue par une prise en compte ancienne de la question des femmes, et pas seulement des mères, qui travaillent. La présence de Jeannette Laot, une Bretonne originaire de Landerneau dans les instances dirigeantes du syndicat y fut pour beaucoup. Grâce à son action en interne, la CFDT a été le premier syndicat à entrer dans le combat pour la libéralisation de la contraception et de l'**avortement** en se déclarant en 1972 pour « une procréation volontaire et consciente ». Les commissions femmes fleurissent partout en France. Celle de Rennes, créée en 1974, a réalisé un important travail autour des inégalités subies par les femmes au travail et dans l'ensemble de la société (travail avec le **Planning familial**, sur le thème des **crèches**, des conditions de travail dans la grande distribution...). En 1979 la CFDT a fait partie des membres du **CRAC, Collectif rennais pour l'avortement et la contraception**.

Chansons

Dans les manifestations, les rassemblements, les meetings, les militantes féministes aiment chanter, souvent en détournant des chansons célèbres. Ainsi à Rennes le 6 octobre 1979, lors de la manifestation pour la recon-

duction de la loi Veil, on a pu entendre sur l'air de Maltbrough s'en va-t-en guerre, une chanson du 18^e siècle « Les femmes s'en vont en lutte / c'est fini le temps des cuisinières / les femmes s'en vont en lutte / Contre leur oppression, contre leur oppression! ». Souvent entonnée dans les défilés du 1^{er} mai à Rennes la chanson « Oui papa, oui patron, oui chéri y en a marre » a traversé les époques, de même que l'Hymne des femmes, chanté depuis 1971, sur la mélodie du Chant des marais, écrit en 1933 par des déportés du camp de concentration de Börgermoor en Basse-Saxe: « Nous qui sommes sans passé, les femmes/ Nous qui n'avons pas d'histoire/ Depuis la nuit des temps, les femmes/ Nous sommes le continent noir ». La transmission de la culture féministe passe aussi par les chansons.

Chapeau Rond Rouge



S'il existe de nombreux titres de revues féministes en France pendant les années 1970, on ne trouve pas trace de presse féministe rennaise. Par contre, de 1977 à 1979, 9 numéros du *Chapeau Rond Rouge*, journal rennais de contre-information ont été publiés. Il s'agit d'un journal militant mais indépendant qui se veut le reflet des combats et des réflexions sociales de l'époque, ainsi que de la vie culturelle alternative rennaise.

Le **féminisme** rennais y trouve donc un espace pour s'exprimer: articles sur l'action des **groupes femmes**, annonces, articles du groupe des **lesbiennes**, mais aussi réflexions des contributrices sur leur place dans l'équipe du journal... en effet elles ne veulent pas être reléguées au rôle traditionnel de dactylos!

Choisir-Rennes

Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté dans





le nouvel Observateur, création de l'association Choisir par Gisèle Halimi, Simone de Beauvoir et Christiane Rochefort, procès de Bobigny fin 1972... C'est dans ce contexte qu'un petit groupe de rennais.e.s reprend le sigle de Choisir et installe sa permanence au 13 rue St Michel. Formés à la méthode **Karman** par les militant.e.s de Grenoble, ils aident des femmes souhaitant avorter sur place ou en organisant des **voyages** en Angleterre ou en Hollande ce qui va les amener à la rupture avec Gisèle Halimi qui préfère la voie légale et médiatique.

Leur but : mettre l'État devant ses responsabilités en faisant savoir par des tracts, des meetings, des manifestations que des avortements illégaux sont pratiqués. Avant de s'éteindre tout à fait début 1974, Choisir-Rennes travaille quelques mois avec le groupe rennais du **MLAC** sur quelques actions publiques, toujours pour revendiquer la libéralisation de l'**avortement**.

Cogné Anne



Originaire du Finistère, Anne Cogné arrive à l'université de sciences de Rennes en 1948. Après 1968, elle commence à militer dans une des **associations féminines** de Rennes, l'Union féminine civique et sociale (UFCS). Elle y travaille en particulier sur la question de la consommation.

Les réflexions qu'elle apporte l'année 1975, décrétée année de la femme par l'Onu, sont l'occasion de faire émerger l'idée d'un lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes. Le **CRIF, Centre rennais d'information des femmes**, ouvre finalement en 1979. Anne Cogné en devient la présidente en 1981. Remarquée par la municipalité socialiste, elle est élue conseillère municipale en 1983 et obtient une délégation à la consommation. Réélue en 1989, elle ne se représente pas en 1995 mais négocie auprès d'Edmond Hervé la création d'une délégation aux droits des femmes, poste occupé tout d'abord par Maria Vadillo, puis par Jo-

celyne Bougeard. Par son action, tant associative qu'institutionnelle, Anne Cogné a été et demeure une grande figure du féminisme rennais.

(photo www.histoiresordinaires.fr)

Cosnier Colette

Colette Cosnier est née en 1936 à la Flèche, en Sarthe. Après des études à la Faculté des Lettres de Rennes, elle enseigne à l'institut d'études théâtrales de Paris-3. En 1973, elle est nommée à l'**université** de Rennes-2 en littérature comparée. Elle profite de la liberté que lui offre cette matière pour proposer un programme *Littérature au féminin* ne comportant que des textes d'écrivaines : Simone de Beauvoir, Colette, Virginia Woolf, Anaïs Nin, etc., programme qu'elle intitulera vite *Féminisme et littérature*, et qu'elle développera pendant près de trente ans. Ses collègues ironisent : « Il faudrait quand-même faire cours sur de grands auteurs ! » Elle innove en faisant se rencontrer deux générations dans un cours intitulé *Littérature et l'histoire des femmes* en 1984. Dans les années 1980, elle fait partie de la Commission de terminologie pour la féminisation des noms de métier présidée par Benoîte Groult et de la Commission sur le sexisme dans les manuels scolaires de la ville de Rennes. Elle enseigne à Rennes-2 jusqu'en 1994 puis à l'université du Maine jusqu'à son départ à la retraite au début des années 2000.

Parallèlement à son métier d'enseignante, elle écrit une pièce de **théâtre** féministe, *Marion du Faouët*, qui lui vaudra ce commentaire : « La bonne femme qui a écrit ça, ça lui ferait grand bien d'être violée ! ». Elle publie aussi des romans, des biographies de femmes du 19^e siècle (Louise Bodin, Marie Pape-Carpantier), et des essais (*Le Silence des filles*).

CRAC (Collectif rennais pour l'avortement et la contraception)

La loi Veil légalisant l'**avortement** a été promulguée en janvier 1975, pour une durée de 5 ans seulement : la question de l'interruption volontaire de grossesse opère un retour à l'agenda politique et militant en 1979. À Rennes, le Collectif rennais pour l'avortement et la contraception, CRAC, regroupe aussi bien des structures féministes comme le **Planning familial d'Ille-et-Vilaine**, les **groupes femmes** de Rennes que des associations, des partis politiques ou des syndicats.

À Paris, le 6 octobre 1979, 50 000 femmes manifestent pour le vote définitif de la loi Veil. À Rennes, le même jour, le CRAC a aussi appelé à la mobilisation, en organisant également une manifestation et un événement public au pavillon des Lices (Halles Martenot), « les 6 heures pour la contraception et l'interruption volontaire de grossesse », ponctuées d'un débat et d'un concert. Ces mobilisations, nationales et locales, ont abouti à une victoire pour les militant.e.s du droit à l'avortement et pour les femmes : la loi Veil a été définitivement adoptée le 20 décembre 1979.

Crèches



Photo Didier Gouray

Dans les années 1970, parmi les nombreuses questions que soulèvent les féministes, on voit apparaître celle de « l'élevage », de l'éducation et de la garde des enfants ou encore la répartition des tâches domestiques. Les féministes veilleront à imposer dans les rassemblements politiques l'organisation de crèches tenues par des hommes. Parmi leurs revendications, on trouve l'augmentation du nombre de crèches, mode de garde collectif, pour permettre notamment aux femmes de garder une activité salariée après la naissance d'enfants.

Dans la deuxième moitié des années 1970, d'anciennes militantes des groupes femmes mettent sur pied, souvent avec leurs conjoints, des crèches collectives comme Ty Bugale, Poupenn ou les Fruits de la passion qui existent encore aujourd'hui. Cette revendication du développement des modes de garde collectifs pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes est toujours portée par les associations féministes aujourd'hui et par le collectif « Pas de bébé à la consigne » créé en 2009.

CRIF (Centre rennais d'information des femmes)



Archives de Rennes

La fin des années 1970 marque un tournant pour le féminisme en France, le mouvement change de forme. À Rennes cette transformation est très précoce, notamment en raison de l'arrivée d'une équipe socialiste à la mairie aux élections municipales de 1977 : Edmond Hervé succède à Henri Fréville. Il se passe alors à Rennes ce qui s'est passé ensuite au niveau national avec l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981 : le féminisme s'institutionnalise peu à peu. Les associations féminines des années 1960, l'Union féminine civique et sociale et l'Union des femmes françaises, s'unissent avec l'association des femmes chefs de famille pour monter le CRIF, centre rennais d'information des femmes, ancêtre de l'actuel centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF). En 1979, elles bataillent avec la municipalité de Rennes pour obtenir un local qui leur avait été promis au sein de la maison du champ de mars. Faute d'en ob-





tenir les clés elles finissent par occuper le local. La mairie cède, le CRIF peut alors ouvrir et tenir des permanences d'accueil pour les femmes assurées par des bénévoles et des professionnelles salariées qui peuvent apporter une aide dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial.

Égalité

« La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme », c'est ce qu'a écrit Olympe de Gouges dans sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791. Il s'agit là non pas d'une chose allant de soi, mais bien d'une **revendication** car la Révolution est loin d'avoir amélioré la situation des femmes, écartées des sphères politiques et de la vie publique. L'égalité des droits est le fil conducteur du féminisme : égal accès à l'éducation, à la citoyenneté (suffrage et éligibilité), au travail. Grâce aux mobilisations des différentes vagues du **féminisme**, en France, les femmes jouissent de cette égalité des droits... en théorie, car dans la pratique, les entraves sont nombreuses. Les discours entretenus par les politiques, par les intellectuel.le.s, par les journalistes, au sujet d'une République française égalitaire et érigée comme modèle à suivre par d'autres pays masquent la réalité des faits, pourtant chiffrés.

En Ille-et-Vilaine, on compte une sénatrice sur quatre sièges et trois députées sur huit sièges. Lors des dernières élections cantonales, on a pu vérifier que le féminin de candidat était souvent... suppléante ! Sur 53 sièges au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, on compte en effet seulement 11 femmes.

En Bretagne comme partout en France, les femmes, bien que meilleures élèves et plus diplômées que les garçons, gagnent en moyenne en 2009 1 731 euros par mois contre 2 308 euros pour les hommes. Il faudrait que les femmes travaillent en moyenne un trimestre supplémentaire pour percevoir le même salaire annuel que les hommes.

Les raisons ? C'est toujours aux femmes qu'incombent les charges familiales. Leur taux d'activité diminue avec l'arrivée des enfants : 53,9 % des femmes avec deux enfants dont un au moins de moins de 3 ans travaillent, contre 92,3 % pour les hommes. Par ailleurs, la population féminine se cantonne à certains secteurs. En Bretagne, les femmes occupent 95,1 % des emplois du sec-

teur santé, social (infirmières, assistantes sociales...). En 2010, même s'il a légèrement augmenté, le temps domestique quotidien équivalait pour les femmes à 3 h 52 et à 2 h 24 pour les hommes. Pour certaines féministes, cette différence d'investissement dans les tâches domestiques et d'éducation aux enfants est la base de l'exploitation des femmes par les hommes, elle entrave leur autonomie et leur accès à une égalité réelle.

Féminisme(s)

Le féminisme est un mouvement social structuré en groupes et en associations qui organisent des actions (manifestations de rue, débats publics, congrès, assemblées générales) afin de faire avancer des **revendications** visant à défendre les droits des femmes et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. D'une époque à l'autre, d'une tendance à l'autre, d'une association à l'autre le féminisme a connu des stratégies et des revendications différentes, parfois contraires et opposées.

Les historien.ne.s du féminisme distinguent plusieurs époques, dénommées « vagues ». Le féminisme de la première moitié du 20^e siècle s'est surtout mobilisé pour l'accès des femmes au droit de vote. Celui de la deuxième vague, qui a émergé dans les années 1960, a quant à lui insisté sur la nécessité pour les femmes de disposer de leur corps (contraception, **avortement**, lutte contre les violences physiques et sexuelles). Certain.e.s parlent d'une troisième vague pour désigner le féminisme d'aujourd'hui, un féminisme qui prend en compte l'ensemble des rapports de domination basés sur le sexe, la classe, la race, le **genre**, les pratiques sexuelles et leurs articulations pour faire ses analyses, alimentées par la théorie queer qui cherche à redéfinir la question de **genre** et à dépasser l'enfermement dans des catégories (homme/femme, homo/hétéro).

Le féminisme est traversé par des divergences autour par exemple de la question de la prostitution ou du port du voile.

À côté des groupes et des associations qui agissent de manière indépendante, un féminisme institutionnel s'est mis en place en France à partir des années 1960, sous différentes appellations successives pour ce qui est de l'État : condition féminine, droits de la femme et aujourd'hui droits des femmes. Pour la Bretagne, l'actuelle déléguée aux droits des femmes et à l'égalité est Fran-

coise Kieffer. Les collectivités territoriales ne sont pas en reste : au Conseil régional de Bretagne l'élue Gaëlle Abily est chargée des droits des femmes et de l'innovation sociale ; à la Ville de Rennes l'élue Jocelyne Bougeard est déléguée aux temps de la ville, aux droits des femmes, à l'égalité des droits et à la laïcité. Ces deux institutions ont par ailleurs signé en 2006 la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, de même que trois autres communes d'Ille-et-Vilaine : Cesson-Sévigné, Chevaigné et Corps-Nuds. Loin d'être monolithique, le féminisme d'aujourd'hui est bel et bien pluriel.

Fête des mères

Après les pertes de la première guerre mondiale, la France se lance dans une grande politique nataliste. C'est ainsi qu'en 1920, année au cours de laquelle est votée une loi qui renforce l'interdiction de l'avortement et de la contraception, est instaurée une médaille de la famille ainsi que la fête des Mères de familles nombreuses que le régime de Vichy inscrit au calendrier officiel en 1941 pour toutes les mères.

Les mères sont donc régulièrement accueillies à la mairie de Rennes pour recevoir leur médaille qui récompense leur dévouement et leur contribution à la richesse de la nation. Cette valorisation des mères et de la maternité va être combattue par les féministes dans les années 1970. En effet celles-ci dénoncent le travail gratuit des femmes, leur double journée de travail, l'emprise de la société sur leur fécondité... À Rennes, chaque année, au moment de la fête des mères, sur le marché des Lices, les groupes femmes distribuent des tracts et font de l'agitation avec humour au grand dam des passants qui ne comprennent pas que l'on s'attaque à une fête aussi noble. Ces dernières années des associations féministes rennaises ont repris le flambeau de la contestation, avec le slogan « Fête des mères, défaite des femmes. » en donnant à voir une autre vision que celle du commerce et de la publicité qui proposent appareils ménagers, produits de beauté ou bijoux.

Fonds Régional d'Art Contemporain

Créés en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec les Régions, les vingt-trois Fonds régionaux d'art contemporain « constituent un outil ori-

ginal et essentiel de soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public, notamment par la mobilité des collections qui les caractérise ». Dirigé par une femme, Catherine Elkar, le Frac Bretagne est installé depuis juillet 2012 dans un ensemble architectural conçu par Odile Decq.

Si heureusement le genre ne constitue pas une entrée pour les 543 auteurs des 4000 œuvres qui constituent les collections, fort est de constater que les femmes restent largement minoritaires : 113 femmes pour 430 hommes (80 %). Autre remarque qui confirme la difficulté des femmes à s'imposer dans les deux décennies 80 et 90 : la moitié a fait son entrée dans les collections en une seule décennie de 2000 à 2010. Les artistes représentées ont pour principaux médiums la photographie, près d'une trentaine, et la peinture, une vingtaine. Viennent ensuite la sculpture, la vidéo, les installations, la gravure... La collection la plus importante est celle de Vera Molnar (1924-) dotée d'une trentaine de sérigraphies. Aurélie Nemours (1910-2005) est aussi en bonne place avec 17 sérigraphies.

Quelque 10 % des artistes travaillent ou ont travaillé à Rennes. Citons Maya Memin, Angélique Lecaille-Guilbert, Muriel Bordier, Dominique Hézar, Sylviane Perret, Isabelle Rabarot, Yola Kotlarek, Claire Lucas et Anne Julie C. Fortier. (Christine Barbedet)

Genre

Le concept de genre, *gender* en anglais, dont la connaissance et l'utilisation sont de plus en plus étendues, s'est invité dans le débat public à la rentrée scolaire 2011. En effet, dans le sillage de Christine Boutin, 80 députés avaient demandé le retrait de la question du genre des manuels de sciences de la vie et de la terre à destination de classes de premières. Enseignant.e.s, universitaires, féministes étaient alors montées au créneau pour réaffirmer la scientificité du genre. D'après Florence Rochefort, chercheuse au Cnrs, le genre « stipule que les catégories de sexe, de féminin et de masculin sont des constructions sociales ». La formule de Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe* (1949) le disait déjà : « On ne naît pas femme, on le devient. ». Le concept de genre aide à déconstruire des idées reçues sur la formation des identités sexuelles. À l'occasion de l'exposition « Homme, femme : testez vos différences » présentée à l'Espace des





sciences des Champs Libres en 2012, la neurobiologiste Catherine Vidal était d'ailleurs venue expliquer que le cerveau n'a pas de sexe. Et la différence des corps? Les travaux de la chercheuse Priscille Touraille tendent à montrer que les différences de stature entre hommes et femmes sont le produit de l'histoire de l'espèce humaine. Les performances de l'athlète Caster Semenya interrogent par ailleurs la pertinence de conserver les catégories « hommes » et « femmes » dans les compétitions sportives... et dans la société: il n'y aurait pas deux sexes, mais bien plutôt un continuum, allant du plus masculin au plus féminin, du plus XY au plus XX, en passant par des nuances. Aujourd'hui on s'accorde pour dire que les races n'existent pas... peut-être le dira-t-on bientôt des sexes.

Que le concept dérange, inquiète, fasse polémique ou soit considéré comme un outil indispensable au combat pour l'égalité, il est entré à l'université, où les études de genre se développent peu à peu. À l'université de Rennes 2, depuis 2012, un diplôme interuniversitaire numérique intitulé « Études sur le genre » a été mis en place sous la direction d'Annie Junter.

Groupes femmes

Un numéro spécial de la revue *Partisan* intitulé « Libération des femmes: années zéro » annonce en 1970 que des femmes en France se mettent en mouvement: « Le phénomène n'est pas limité aux États-Unis. Partout en Europe occidentale simultanément depuis plus de deux ans, en Angleterre, en Hollande, en Suède et au Danemark, en Allemagne, en France, maintenant en Italie, des groupes de femmes se sont spontanément formés pour réfléchir aux moyens de lutter contre leur oppression. » Des groupes émergent à Paris. La non-mixité y est la règle. Groupes de parole au départ, ils offrent un nouvel espace aux femmes pour dénoncer leur domination dans la société, faire émerger la prise de conscience de leur statut, révéler leurs emprisonnements, leurs handicaps, leurs souffrances. À Rennes, les premiers groupes, qu'on appelle groupes femmes, se créent à partir de 1973. Sur les murs du lycée Joliot-Curie, on peut lire: « Les pétroleuses ont mis le feu au lycée! »: en effet des filles de terminale se battent pour pouvoir sortir du lycée le midi et créent dans la foulée un groupe femmes qui durera un an. La même année, à l'université de Rennes 2, cette fois c'est la lutte pour la mixité dans les cités universi-

taires qui donne le jour au groupe femmes Villejean. C'est un espace de parole que nulle part ailleurs les militantes ne trouvent: ni dans les partis, ni dans les syndicats, ni dans les associations. On y parle de la sexualité, du corps...

Actions contre la fête des mères, symbole de l'oppression des femmes dans la sphère familiale, chahut, expositions, articles dans le *Chapeau Rond Rouge*, affiches, tracts: elles agissent aussi, souvent avec humour. Leurs revendications sont nombreuses: elles se battent pour l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'avortement, pour le partage des tâches ménagères, contre les violences faites aux femmes, pour que le viol soit reconnu comme crime, pour plus de crèches... En 1976-1977, elles réfléchissent à la maternité et à la naissance. Un autre groupe, le groupe de la Paillette - ou groupe Centre -, se réunit à la MJC de la Paillette au moins depuis 1976. Lieu de débats, réunions, agitation, groupe de parole, il trouvera son prolongement avec le bar de la Marg'elle au tout début des années 1980.

D'autres groupes se sont créés comme des groupes de lesbiennes en 1978 et 1979, un groupe sur la faculté de droit, et peut-être d'autres encore, restés dans l'ombre: leur caractère mouvant, informel fait qu'ils ont laissé peu de traces derrière eux. La plupart de ces groupes ont participé à la préparation et au déroulement de la manifestation rennaise du 6 octobre 1979 pour la reconduction de la loi Veil.

Cette forme de regroupement qu'ont été les groupes femmes a persisté à Rennes jusqu'à aujourd'hui, à travers l'existence de groupes féministes non-mixtes nombreux et actifs.

Histoires d'A

L'année 1973 voit la montée en puissance de la mobilisation pour la libéralisation de l'avortement. Le MLAC, Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception est créé à Paris au printemps. Partout en France des groupes militants aident des femmes à avorter soit en Angleterre ou en Hollande, soit sur place grâce à la pratique de la méthode Karman. C'est dans ce contexte que le Groupe Information Santé, un collectif qui réfléchit à la réappropriation du corps vis-à-vis du pouvoir médical et qui a publié début 1973 un ouvrage intitulé « Oui, nous avortons », demande à ses militant.e.s, cinéastes, Charles Belmont et Marielle Issartel, de réaliser un film.



« Histoires d'A » a pour but d'informer sur l'**avortement** et de populariser les luttes pour sa libération en faisant le lien avec l'oppression des femmes et la lutte des classes. Fin novembre 1973, le ministre des Affaires culturelles, Maurice Druon, s'oppose à ce que le film reçoive un visa d'exploitation. Cette interdiction va au contraire donner une immense visibilité au film, qui est projeté clandestinement pendant un an grâce aux réseaux du Planning familial et du MLAC partout en France. À travers ces multiples diffusions dans les quartiers, dans les usines et les entreprises, souvent dans des conditions difficiles, c'est le combat pour la libéralisation de l'avortement qui gagne. D'après ses auteurs, le film aurait été vu par 350 000 spectateurs en France.

Grâce au travail du **MLAC** local, les Rennais.es ont eu l'occasion de participer à ce grand mouvement de désobéissance civile. En effet, le film est projeté salle de la Cité le 17 avril 1974, devant 1 000 personnes. La police laisse la projection se dérouler et les bobines s'échapper après la projection, cachées dans une 2 CV! En effet, au printemps 1974, le rapport de forces semble gagné par les partisans de l'avortement libre et gratuit, pour les-

quels le documentaire « Histoires d'A » a été un formidable outil de lutte.

Journée du 8 mars



L'origine du 8 mars, Journée internationale des femmes, est entourée de légendes : grève de couturières new-yorkaises, décret de l'Onu, initiative de Clara Zetkin, lors de la conférence des femmes socialistes de Copenhague de 1910?

Pour l'historienne Françoise Picq, « Ce qui compte dans un mythe d'origine, c'est sa signification. » La journée du 8 mars a le mérite de rendre visible les femmes et est « à travers le monde un signe de ralliement pour les femmes en lutte pour leur libération. »

À Rennes, on trouve trace de cette commémoration dès 1978 par les **groupes femmes** de Rennes à la **MJC La Paillette**. En 1982, le « MLF » comme l'écrit *Ouest-France* fait circuler une pétition pour faire du 8 mars « un jour férié, chômé et payé pour toutes les femmes »!

Quand les groupes femmes disparaissent et que le fé-





Article *Ouest-France* sur une pétition des groupes femmes pour faire du 8 mars un jour férié (1er mars 1982).



minisme rennais s'institutionnalise, c'est le **CRIF**, Centre rennais d'information des femmes qui prend le relais et qui, par exemple, en mars 1985, invite des associations dans ses locaux pour marquer la journée. Aujourd'hui, le programme des événements autour du 8 mars, porté par la Ville de Rennes, s'étale sur un mois. Un forum des femmes, organisé en partenariat avec le Cidff a lieu chaque année, montrant la diversité et le dynamisme des **associations féministes** rennaises.

Junter Annie

Annie Junter est née en 1952 dans le nord de la Bretagne. Fille d'un marin et d'une couturière, excellente élève, elle fait des études de droits à l'**université** de Brest et devient docteur d'État en droit privé. Titulaire de la chaire d'études sur l'**égalité** de l'Université Rennes 2 depuis 1985, ses recherches portent sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur privé et public. Elle dirige depuis 2012 un diplôme inter-universitaire d'études sur le **genre** à l'université de Rennes 2.

Karman (méthode)

La méthode Karman est une méthode d'**avortement** qui doit son nom à son découvreur, Harvey Karman, un psychologue américain. Sa simplicité technique et son faible coût font qu'elle peut très facilement être pratiquée, y compris par des personnes qui ne sont pas des professionnels de la santé, d'autant plus qu'elle ne né-

cessite aucune anesthésie. Il s'agit d'introduire un petit tuyau en plastique qu'on nomme aussi canule de Karman dans le col de l'utérus, et ensuite d'aspirer avec une seringue. Elle est introduite en France notamment par le biais d'un groupe de militant.e.s grenoblois.e.s qui en mars 1972 se rend en Angleterre pour s'informer puis la diffuser partout en France. Fin 1972 une délégation du groupe **Choisir-Rennes** vient à Grenoble pour s'y former. Dès le début de l'année 1973 les avortements commencent à être pratiqués à Rennes avec la méthode Karman.

C'est cette technique, clandestine, révolutionnaire, véritable levier des luttes pour le droit des femmes à disposer de leur corps, qui a été transmise dans le centre d'Interruption volontaire de grossesse de l'Hôtel Dieu au **Pavillon Bernard** à partir d'avril 1975 comme partout en France et qui est une méthode encore utilisée aujourd'hui.

Lesbiennes

Dans les mouvements de libération les lesbiennes ont du mal à faire entendre leur voix : au sein des groupes homosexuels l'oppression spécifique qu'elles subissent en tant que femmes n'est pas toujours reconnue, tandis que le mouvement féministe a du mal à prendre en compte dans ses pratiques et ses **revendications** la question de la lesbophobie.

À Rennes, les lesbiennes qui se sont mobilisées pour défendre leurs droits ont été confrontées à cette double difficulté. Dans le premier numéro du **Chapeau Rond Rouge** d'octobre-novembre 1977, un militant du Groupe de Libération Homosexuelle, à la question « *Y a-t-il des femmes au GLH?* » répond : « *Il y a une fille qui a persévéré (sic!) pendant très longtemps mais il y a peu de filles à prendre contact avec le GLH. Une fille perdue au milieu de quinze-vingt bonhommes n'est pas forcément à l'aise, d'autant plus que les pédés ne sont pas forcément à l'abri du phallocratisme.* ». Quant aux combats qui animent le plus les **groupes femmes**, ce sont la contraception, l'avortement, la sexualité dans une logique hétérosexuelle.

En 1978, suite à la semaine homosexuelle organisée à la **MJC La Paillette** par le GLH, un groupe de lesbiennes se crée. Elles se réunissent à la **librairie** Le Monde en marche, rue Vasselot. Elles s'expriment l'été 1978 dans un article intitulé « Ce goudou que j'ai de vous » dans le **Chapeau Rond Rouge**. Un deuxième groupe se met en place en

1979, suite à l'organisation, toujours à la MJC de la Paillette, du premier festival national homosexuel intitulé « Autres paroles d'un autre désir ».

C'est sans doute de l'existence de ces deux groupes que découle la création de la première association rennaise de lesbiennes en 1982. Basée sur la **non-mixité**, Femmes entre elles existe encore aujourd'hui, elle a toujours vocation à accueillir les lesbiennes de Rennes et des environs. Créée peu après, l'association Cité d'Elles, devenue ensuite A Tire d'Elles était également non-mixte, mais ouverte aux hétérosexuelles. En 1994 Femmes entre elles a été très active dans l'organisation de la première Lesbian and gay pride de Rennes, également une des premières en France en dehors de Paris, imposant au passage la mention des lesbiennes dans un événement dont le nom est souvent réduit à « Gay pride ».

À la fin des années 1990 et au début des années 2000 s'opère un certain retour à la mixité initiale des années 1970 : Rennes voit apparaître ses premières associations « LGBT » (lesbiennes, gays, bi.e.s et trans) mixtes dans lesquelles les lesbiennes s'investissent inégalement, selon les époques : Maman j'en suis, Commune Vision, Centre Gay Lesbien Bi et Trans. Dans les années 2000 certaines montent des associations non pas explicitement destinées aux homosexuelles, mais dans lesquelles la dimension politique lesbienne est importante. Ces associations sont non-mixtes : les Bâtiuses ont pour objet de créer du lien social et culturel entre les femmes/lesbiennes, les Chattes Hurlantes organisent des concerts qui mettent à l'honneur des musiciennes femmes et lesbiennes.

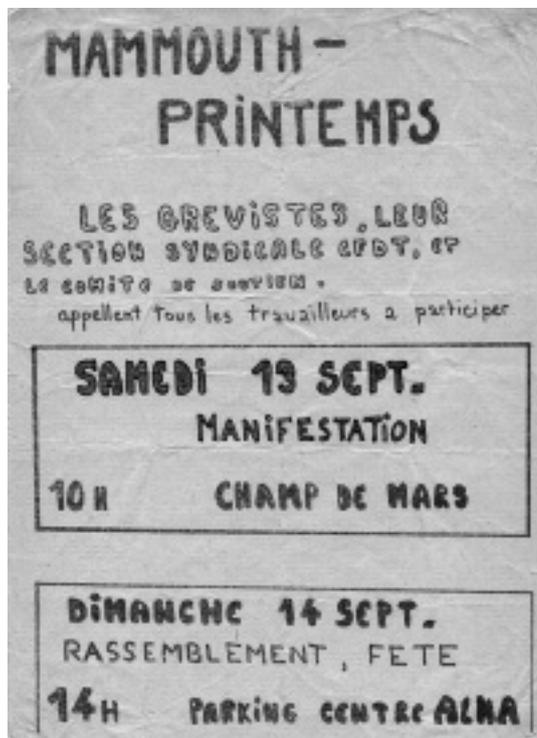
Le débat sur la prise en compte des lesbiennes dans les groupes et associations féministes reste lui toujours d'actualité !

Librairies

À une époque où la diffusion des idées politiques ne passe pas par internet, les librairies jouent un rôle essentiel dans les années 1970 et avec elles, la presse spécialisée. Le(s) **féminisme(s)** s'exprime(nt) à travers des journaux et des revues comme le Torchon brûle, Histoires d'elles, les Cahiers du féminisme. Les Éditions des femmes créées en 1973 publient quant à elles des ouvrages d'auteures féministes, comme par exemple *Femme, race et classe* de la militante américaine Angela Davis.

À Rennes, deux librairies se font les relais de cette presse et offrent un lieu de rencontre, d'échange : « La dialectique sans peine », située rue Leperdit et surtout « Le Monde en Marche », au 37 rue Vasselot. La jeunesse rennaise politisée s'y rassemble car l'adresse sert de dépôt pour les tracts et les affiches mais aussi de boîte aux lettres ou de lieu de réunion pour de nombreuses associations (le **groupe femmes** Villejean, le Groupe de Libération Homosexuelle, le groupe des **lesbiennes**). En avril 1978, un débat y est organisé sur la presse féministe. Aujourd'hui, ces deux librairies ont disparu mais d'autres ont pris la relève, comme « Planète Io » qui offre un large choix de publications, notamment féministes et dont les libraires organisent régulièrement des débats.

Mammouth



Le centre Alma et son hypermarché Mammouth (aujourd'hui Carrefour) est le premier à ouvrir en Bretagne en 1971. Le 1^{er} septembre 1975 commence une grande grève du personnel qui compte alors 70 % de femmes





qui réclament une augmentation de salaire, une amélioration des conditions de travail et la stabilité de l'emploi. C'est l'occupation, près des murs de chariots, on lit sur les panneaux: « Mammouth écrase les femmes » qui répond au fameux « Mammouth écrase les prix ». Dans l'entreprise, la conscience féministe est développée: grâce à un rapprochement du syndicat **CFDT**, le **Planning** Familial intervient à partir de 1974 sur le temps de travail, un taxi collectif raccompagne les femmes après 22 heures. Mais les conditions de travail restent difficiles. La grève, très soutenue et bien relayée par la presse, dure 3 semaines. Comme à la **SPLI** deux ans plus tard, les femmes rencontrent des obstacles pour mener la grève qui aboutit cependant à une victoire.

D'après une étude d'août 2012 de l'observatoire Evrest 91,7 % des « caissiers » interrogés sont des femmes. Cette profession est plus que les autres exposée au temps partiel (57,4 %), aux horaires irréguliers (64,5 %) et aux coupures de plus de 2 heures dans la journée (25,9 %).

Marg'elle (La)

Dans la deuxième moitié des années 70 au sein du **groupe femmes** de la Paillette germe l'idée de créer à Rennes une maison des femmes qui serait un lieu d'accueil militant. Le projet, ambitieux et compliqué à mettre en œuvre, se transforme en bar féministe. Il est porté par l'association L'Insoumise, créée le 31 janvier 1980 sous l'impulsion de huit copines, féministes, fréquentant de près ou de loin la **MJC la Paillette**. Le bar associatif La Marg'elle, bistrot de femmes, ouvre au printemps de la même année au 9 rue de Saint Malo. Il s'agit à la fois de permettre aux femmes de trouver un lieu convivial, où elles osent sortir, lieu d'échanges, de discussion, et d'expression et de créer à Rennes – qui n'a pas de café-théâtre – une petite scène qui va produire des artistes, féministes ou non.

Le mardi soir, le bar est réservé aux femmes mais les autres jours, il se remplit, surtout au début, de l'ancienne clientèle du bistrot, mais aussi d'objecteurs de conscience, d'habitué.e.s de la MJC de la Paillette, de l'équipe de la radio libre Radio Vilaine qui émet à partir de 1981 parmi lesquels on retrouve des anciens de l'équipe du **Chapeau Rond Rouge**... Bientôt, la Marg'elle devient un lieu en vogue pour une partie de la jeunesse rennaise.

Le bar est resté ouvert un an. Ce bistrot de femmes a

marqué les esprits car quand on interroge ceux qui l'ont fréquenté, ils ont le sentiment qu'il a existé pendant des années!

Maternité

Avoir des enfants ou pas? La question de la maternité est pleine d'enjeux pour les féministes, à titre collectif et individuel. Devenir mère, n'est-ce-pas s'exposer à un retour au foyer et à l'éloignement de l'emploi? N'est-ce-pas endosser un rôle traditionnel des femmes alors qu'on milite pour l'accès des femmes au travail, à la politique? Le combat pour la libéralisation de l'**avortement** et de la contraception cher aux féministes aura au moins permis à toutes les femmes l'accès à une meilleure maîtrise de leur fécondité.

L'accouchement est également un terrain de lutte pour les féministes qui se battent contre le pouvoir des médecins et le droit des femmes à disposer de leur corps. Elles s'emparent des réflexions autour de l'accouchement sans douleur et de l'accouchement sans violences développées dans années 1950 et 1960 y compris à Rennes. Le 10 juin 1977 *Ouest-France* titre: « Le groupe femmes de Villejean s'inquiète du fonctionnement de la maternité de l'Hôtel Dieu ».

Aujourd'hui en France, contrairement à l'Allemagne, on accouche difficilement en dehors des hôpitaux. Pourtant des projets expérimentaux où l'accouchement serait moins médicalisé émergent comme celui d'une maison de naissance à Rennes porté depuis 2006 par l'association MAISOùnaitON, mais ils peinent à se concrétiser sous le poids de cahiers des charges drastiques d'hygiène et sécurité. Quant aux maternités, elles connaissent ces dernières années de nombreuses fermetures ou menaces de fermetures qui suscitent parfois de grandes mobilisations comme à la maternité de Carhaix (Finistère) en 2008 ou des Lilas en 2011.

MJC La Paillette

D'abord appelée MJC Centre en raison de sa localisation rue de Redon, non loin du centre-ville, la MJC La Paillette prend son nom à partir de janvier 1976 quand elle déménage dans la rue la Paillette près du Mail.

À partir de 1974, son directeur va marquer la MJC en en faisant un lieu novateur, voire subversif, autogéré, un lieu de bouillonnement culturel, artistique et intellec-

La MJC, aujourd'hui (photo Didier Gouray)



tuel. La MJC est qualifiée par ses – nombreux – détracteurs d' « auberge espagnole ». En effet, on y croise à côté de petit.e.s judokas, des républicains espagnols en exil, les rédactrices et rédacteurs du journal de contre-information le **Chapeau Rond Rouge**, une radio libre, des objecteurs de conscience, des écologistes, des groupes de musique dont le Marquis de Sade, les fondateurs des Transmusicales, des militant.e.s politiques d'extrême gauche, le groupe Bretagne-Occitanie, le Groupe de Libération Homosexuelle (GLH)... L'atelier de sérigraphie où l'on peut imprimer ses affiches et le bar font de la Paillette un lieu de rendez-vous, de brassage culturel et politique, de rencontre, d'échanges. En 1978, la MJC accueille une semaine homosexuelle qui se termine par un « bal des paillettes ». Quand en 1979, le GLH veut reconduire l'événement et lui donner encore plus d'ampleur, préfecture, direction départementale de la jeunesse et des sports, associations familiales s'opposent à leur action. Le ministre de la justice lui-même menace de retirer l'agrément de la MJC. Malgré tous ces obstacles, le festival aura lieu.

C'est très naturellement que les mouvements de femmes investissent cet espace de contestation, qui devient aussi un lieu de réunion et d'événements féministes. Le **groupe femmes** appelé Centre ou La Paillette créé vers le milieu des années 1970 s'y réunit et y propose des dé-

bats, y fête le **8 mars**. Aujourd'hui encore, alors qu'elle a déménagé rue du Pré de Bris, la MJC la Paillette abrite toujours des **associations féministes**.

MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception)

Avec sa très célèbre affiche montrant un bébé rieur disant « C'est tout de même plus chouette de vivre quand on est désiré », le MLAC, Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception a imprimé sa marque dans la mémoire collective. Créé en 1973 à Paris en pleine bataille pour la libéralisation de l'avortement il voit fleurir des groupes locaux qui doivent accepter sa charte fondatrice.

Le MLAC-Rennes est créé au début de l'année 1974. Il travaille brièvement avec le groupe **Choisir-Rennes**. Des militant.e.s du MLAC ont assisté à quelques réalisations d'avortements illégaux à Rennes, et ont été formés par les « techniciens » de l'équipe de Choisir à la méthode **Karman** mais ont en fait peu pratiqué : refusant d'être un service social parallèle et d'assumer ce service à la place de l'État, l'ensemble du MLAC a peu à peu arrêté les avortements sur place et l'aide à l'organisation de voyages.

Chaque semaine, le MLAC-Rennes tenait des permanences d'information, dans le centre-ville, à Villejean, et à Maurepas. Le groupe a en outre organisé la projection d'**Histoires d'A** le 17 avril 1974 et utilisé le **théâtre** comme moyen de diffusion de ses idées, en jouant une saynète sur les marchés. Il semble s'être dissous à la fin de l'année 1974, au moment des débats sur la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Non-mixité

Des **groupes femmes** des années 1970 jusqu'aux différents collectifs qui existent aujourd'hui, la non-mixité, c'est-à-dire le choix de se retrouver entre femmes, a toujours été très présente dans le **féminisme** rennais. Fonctionnement utilisé en permanence ou ponctuellement selon les groupes, la non-mixité revendiquée des féministes a de multiples dimensions. Elle est tout d'abord un formidable moyen de subversion puisqu'elle est une réponse à la non-mixité subie ou à la faible mixité d'espaces traditionnellement masculins, dont les femmes sont exclues.

La non-mixité pose également le principe d'une libé-





ration des femmes par les femmes elles-mêmes, sans les oppresseurs.

Aujourd'hui, la non-mixité fait toujours ses preuves en tant qu'outil de lutte contre l'oppression... mais sa définition demande de plus en plus souvent à être explicitée. En effet, développement de la théorie du **genre** oblige, il n'est plus possible de se contenter de baser la non-mixité sur l'appartenance au sexe féminin attribué à la naissance. Les contours actuels dépassent une conception binaire hommes/femmes de la société. Désormais la non-mixité se base sur le vécu du sexisme, une expérience commune à toutes les femmes, celles assignées femmes à la naissance, celles qui ont été socialisées comme des femmes mais ne le sont pas restées, celles qui n'ont pas été assignées femmes à la naissance mais le sont devenues.

La question de la non-mixité interroge la place des hommes dans le féminisme : un homme peut-il se dire féministe ? A-t-il sa place dans une association féministe ? Le pari est en tout cas relevé par un nombre de plus en plus important d'associations et de groupes, dont les militant.e.s pensent qu'hommes et femmes doivent avancer ensemble vers l'égalité.

Pavillon Bernard

Si à Rennes le secteur privé applique la loi Veil dès sa promulgation le 17 janvier 1975, dans le service public, début 1975, c'est « l'impasse », comme le titre le journal Ouest-France du 25 février de la même année. En effet, l'hostilité des chefs de service de l'Hôtel Dieu retarde l'application de la loi, les réunions de mise en place du centre d'IVG sont houleuses.

Ce sont des militant.e.s du **Planning familial d'Ille-et-Vilaine**, associés à quelques médecins hospitaliers (neuro-psychiatres et néphrologues) et à quelques généralistes rennais qui, grâce à leur engagement, ont permis aux premières interruptions volontaires de grossesse de se dérouler, dans un bâtiment désaffecté.

Des locaux vétustes, isolés, un mépris total de la hiérarchie, au Pavillon Bernard, tout semble en effet reposer sur l'équipe. Elle est constituée de plus d'une dizaine de médecins vacataires, payés à l'acte, dont la motivation première est militante. On y trouve aussi une conseillère conjugale du Planning familial, qui vient s'entretenir avec chaque femme le jour de l'IVG (avant et après), deux in-



firmières et une aide-soignante nommées par l'hôpital qui assurent les soins post-IVG et une secrétaire, qui est tout à la fois hôtesse d'accueil, d'archiviste et de comptable.

Le centre d'IVG du Pavillon Bernard ne connaîtra aucune amélioration jusqu'à la création d'un nouveau centre d'orthogénie à l'Hôtel-Dieu en novembre 1982. Aujourd'hui le centre d'IVG a quitté l'hôtel Dieu pour s'installer à l'hôpital sud. Le Planning familial y assure toujours l'accompagnement des femmes.

Planning familial d'Ille-et-Vilaine

Créée en 1956 dans la quasi-clandestinité, l'association Maternité heureuse a pour objet l'information, alors interdite, des couples et des femmes sur le contrôle des naissances, sous couvert d'assurer l'équilibre psychologique du couple et de promouvoir la santé des femmes. En 1960 l'association prend le nom de Mouvement français pour le Planning familial, et elle commence à essayer sur l'ensemble du territoire français. C'est en juin 1965 qu'est mise en place l'association départementale d'Ille-et-Vilaine. Dans le contexte rennais mar-

Le Planning au 9, place Bretagne (photo Patricia Godard)



qué par la forte influence de l'Église catholique c'est une personne au profil atypique qui porte cette création : il s'agit d'André Cahn (1927-2003), ingénieur à EDF, originaire de Paris, libre-penseur et membre de la SFIO, Section Française de l'Internationale Ouvrière. Comme il exerce également des responsabilités importantes au syndicat Force Ouvrière, c'est dans les locaux de cette organisation que se tiennent à Rennes les permanences du Planning familial, d'abord boulevard Magenta, puis rue Thiers. Les militant.e.s accueillent et informent les femmes et les hommes sur la contraception, légalisée en France depuis la loi Neuwirth de 1967 et font également un important travail d'éducation à la sexualité, en lien avec des enseignant.e.s de l'École nationale de la santé publique, implantée à Rennes depuis 1962. En dehors des locaux de l'association les militant.e.s donnent des informations relatives aux possibilités d'avorter, alors même que l'**avortement** est considéré comme un crime.

La loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse est promulguée en 1975. Un service ouvre en avril de la même année à l'Hôtel-Dieu à Rennes : les conseil-

lères du Planning familial d'Ille-et-Vilaine y accompagnent les femmes qui souhaitent avorter. Aujourd'hui c'est toujours une des missions spécifiques de l'association, chaque jour des salarié.e.s travaillent dans le service d'orthogénie de l'hôpital sud.

En 1976, le Planning familial d'Ille-et-Vilaine emménage 9 place de Bretagne, et devient la même année centre de planification et d'éducation familiale. Depuis lors des médecins proposent des consultations médicales sur des questions de contraception, et de santé affective et sexuelle en général. Désormais installé 11, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny le Planning familial accueille tous les publics, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, hétérosexuel.le.s et personnes LGBT (lesbiennes, gays, bi.e.s, trans), valides ou en situation de handicap qui souhaitent s'informer, rencontrer un.e conseiller.e conjugale, un.e médecin ou un.e psychologue. Un des axes forts de l'association est le travail proposé autour des violences, notamment sexuelles, tant auprès des victimes que des auteurs. Chaque année les conseillères et les psychologues font de nombreuses interventions dans les établissements scolaires du département, misant sur la prévention et le dialogue avec les jeunes pour une meilleure information. Le Planning familial est également un acteur de la lutte contre le SIDA et les IST (Infections sexuellement transmissibles). Un centre de planification du Planning familial existe également à Saint-Malo au 46 boulevard de la République.

Résolument engagé pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Planning familial d'Ille-et-Vilaine est une des **associations féministes** de Rennes et du département d'Ille-et-Vilaine. À ce titre, l'association participe à la journée internationale des femmes du **8 mars** ainsi qu'à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.

Revendications

Le féminisme de la première vague s'est surtout mobilisé pour l'accès plein et entier des femmes à la citoyenneté, c'est-à-dire l'éligibilité et le droit de vote, car depuis sa restauration en 1848 le suffrage universel a été seulement masculin. La rennaise **Louise Bodin** a été une des figures de ce combat. Les Françaises sont parmi les dernières européennes à avoir obtenu le droit de vote en 1944. C'est seulement alors que le suffrage est devenu universel.





Conscientes que cette **égalité** des droits était entravée par les difficultés rencontrées par les femmes par rapport aux grossesses non désirées, les féministes de la deuxième vague ont, à partir de la fin des années 1960, axé leurs revendications sur la liberté des femmes à disposer de leur corps.

Après avoir lutté notamment pour la libéralisation de la contraception et de l'**avortement** elles ont mis l'accent, à partir de la fin des années 1970, sur la lutte contre les violences, conjugales et sexuelles, faites aux femmes comme le feront les rennaises en créant des groupes locaux d'organisations nationales: **Choisir**, **MLAC**, SOS femmes battues.

L'égalité professionnelle est une revendication qui a traversé les époques. Malgré les lois successives qui ont tenté de la mettre en place, celle-ci est loin d'être acquise aujourd'hui en France, de même que l'égalité civique (nombreux contournements de la loi sur la parité par les partis politiques). Quant aux droits des femmes à disposer de leur corps ils sont sans cesse remis en cause, par différents groupes, religieux ou d'extrême-droite, ou tout simplement par le manque de moyens mis à disposition par l'État en matière d'éducation à la sexualité à l'école ou dans les services IVG des hôpitaux. Beaucoup de revendications féministes ont encore de beaux jours devant elles!

Slogans

De Grenoble à Paris en passant par Rennes, le **féminisme** a mené de multiples actions et organisé de nombreuses manifestations, servies par des slogans dont certains sont entrés dans l'histoire. Jeux de mots, traits d'humour, provocation, mots d'ordres, les féministes débordent d'imagination pour trouver des slogans, scandés, écrits sur des pancartes ou sur des murs:

Une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette, Il y a plus inconnu que le soldat: sa femme!, Un homme sur deux est une femme, C'est quand même plus chouette quand on est désiré, Ras le viol, Ne me libère pas je m'en charge! Quand les femmes s'aiment, les hommes ne récoltent pas! En 2011 est paru aux éditions iXe l'ouvrage « 40 Ans de slogans féministes 1970/2010 ». Écrit par Corinne App, Anne-Marie Faure-Fraisse, Béatrice Fraenkel et Lydie Rauzier ce livre immortalise 600 slogans du patrimoine féministe.

SPLI



Affiche de 1977

La SPLI, Société Parisienne de Lingerie Indémaillable a été créée avant la Première Guerre Mondiale. Elle s'installe à Rennes en 1967. La main d'oeuvre y est essentiellement féminine et fabrique des maillots de bain. Face à la menace de licenciement de l'ensemble du personnel, soit 1 500 personnes au total, les ouvrières vont tenter de sauvegarder les emplois. Elles occupent l'usine à partir de juin 1978.

Très vite, les soutiens, syndicaux et militants, se manifestent et participent à l'organisation d'actions: manifestations, blocage de rocade, galas de soutien, fest-noz. Deux fois l'usine est évacuée par les forces de police puis occupée à nouveau.

En tant que femmes en lutte, en plus du combat contre la direction, les ouvrières doivent se battre au sein de leur famille: malgré l'organisation de garderies, la charge des enfants pose problème, notamment pour une

occupation de nuit. Comme si cela ne suffisait pas, elles sont en conflit avec leur direction syndicale. Au final, cette occupation, qui aura duré trois mois et demi, a été rude et n'a pas abouti. Seules 100 employées seront réembauchées par la nouvelle enseigne Huit - aujourd'hui Eveden Huit - qui compte un peu moins d'une centaine de salarié.e.s. Le siège social de l'entreprise est toujours situé rue du Bignon.

Théâtre

Dès la première vague du **féminisme** et même avant, le théâtre est une forme d'expression privilégiée des féministes comme par exemple Olympe de Gouges ou encore les suffragistes anglaises ou françaises.

Le féminisme rennais de la deuxième vague monte aussi sur scène : saynètes de la **commission femmes CFDT** sur les conditions de travail dans le commerce, actions du **MLAC**... En avril 1979, on joue la pièce « Marion du Faouët » de **Colette Cosnier**.

Aujourd'hui encore, Rennes compte des talents féministes comme la comédienne et metteuse en scène Lilette Ferré ou encore Marine Bachelot, auteure et metteuse en scène de la compagnie Lumière d'août qui a lancé un cycle de créations théâtrales intitulé « Féministes? ».

Le féminisme s'empare aussi d'une forme de théâtre originale, inventée par Augusto Boal, pour lutter contre les dominations : le « théâtre de l'opprimé » ou « théâtre forum », représenté au début des années 2000 par la troupe Pourquoi pas?, théâtre-forum contre l'homophobie, et depuis 2008, par ACTOR, association et compagnie de théâtre de l'opprimé rennais.

Université

Une des réussites des mouvements féministes des années 1970 a été de faire entrer les études sur les femmes à l'université. Appelée aujourd'hui études de **genre**, de l'anglais « gender studies » ce champ de recherche rencontre des résistances et souffre toujours d'avoir à justifier et sa légitimité, et son objectivité. Pour avancer, les chercheur.se.s se regroupent, par exemple au sein de la Fédération de recherche sur le genre intitulée RING, dont les objectifs sont la coordination des pôles d'enseignement et des équipes de recherche et la diffusion des études sur le genre. Par ailleurs, un atelier Bretagne de l'as-

sociation EFiGiES a été mis en place en 2012, dans le but de rassembler les jeunes chercheur.se.s en études féministes, genre et sexualités afin de créer de la solidarité et de lutter ensemble contre l'isolement et la précarité.

À Rennes, les universitaires **Colette Cosnier** et **Annie Junter** ont été des pionnières des études de genre dans les années 1970 et 1980, et dans leur sillage de nombreux cours de littérature, de sociologie et d'histoire ont été proposés.e.s aux étudiant.e.s. Le campus numérique de Bretagne propose depuis la rentrée 2012 un diplôme inter-universitaire d'études sur le genre.

Les Presses Universitaires de Rennes ont ouvert en 2006 une collection, « Archives du féminisme », dirigée par l'historienne Christine Bard. Cette collection vise à diffuser les recherches portant sur les mouvements d'émancipation des femmes.

Clotilde Vautier



Antonio Otéro

Clotilde Vautier est née le 17 septembre 1939 à Cherbourg (50). Arrivée à Rennes en 1959 elle poursuit des





études aux Beaux-Arts et y rencontre deux frères, fils de Républicains espagnols réfugiés à Rennes, Mariano et Antonio Otero. Elle épouse ce dernier en 1962. Une fois leur diplôme national obtenu, ils créent ensemble « l'Atelier des Trois ». Clotilde Vautier gagne plusieurs prix et concours, et alors que sa carrière est en plein envol, elle décède à Rennes le 10 mars 1968, des suites d'un **avortement** clandestin. À l'époque, les véritables raisons de son décès sont cachées. Sa fille Mariana Otero revient sur les circonstances du décès de sa mère dans le documentaire « Histoire d'un secret » qu'elle réalise en 2003. Antonio Otero explique ceci dans *Paroles d'Avortées, quand l'avortement était clandestin*, de Xavière Gauthier (Ed. De la Martinière, Paris, 2004, p. 273 à 282) : « Je disais à tous qu'elle était morte d'une appendicite qui avait été prise trop tard, du fait qu'elle était en train de préparer une exposition. (...) La première critique, qui est parue dans le journal le lundi 11 [mars 1968], annonçait à la fois son vernissage et son décès. » Son histoire est emblématique du drame vécu par des milliers de femmes en France avant la loi Veil de 1975.

Aujourd'hui il existe une rue Clotilde Vautier à Rennes, et le collège de Maurepas porte son nom.

Viol

L'année 1978 est marquée en France par l'ampleur de la dénonciation du viol par les féministes. De janvier à mai se déroule à Aix-en-Provence un procès qui a fait date : soutenues par les féministes, défendues par l'avocate **Gisèle Halimi** deux jeunes femmes font face aux trois hommes qu'elles accusent de les avoir violées à plusieurs reprises 4 ans plus tôt. Au même moment les féministes de l'ouest se mobilisent pour soutenir les victimes d'un homme accusé de viol et jugé au Mans. Réunis en assemblée générale le 21 janvier 1978, les **groupes femmes** de Rennes ont publié une « communiquée » reprise dans Rouge, le journal de la LCR et dans lequel est exprimé le « désir de voir le viol reconnu et dénoncé par la justice comme une atteinte irréversible et intolérable à la personne humaine. ».

Initialement qualifié de délit, le viol est finalement reconnu comme crime par une loi de novembre 1980. Le 8 septembre 1985 quand un viol est commis en plein jour boulevard Magenta à Paris, sans qu'aucun passant ne soit intervenu, l'association Collectif féministe contre le

viol décide d'ouvrir la ligne d'écoute « Viols femmes informations » toujours active aujourd'hui (0 800 05 95 95). À Rennes l'association Cité d'Elles organise le 18 septembre 1985 des simulations de viols en pleine rue, pour alerter les passant.e.s et susciter des discussions.

Depuis cette action, les initiatives associatives et institutionnelles se multiplient à Rennes pour dénoncer le viol. C'est d'ailleurs dans le contexte très particulier de l'après « affaire DSK » en 2011 que les journalistes rennaises Audrey Guiller et Nolwenn Weiler ont sorti leur livre « Le viol, un crime presque ordinaire », qui est une contribution importante à la lutte contre cette violence faite aux femmes qui peut en France toucher une femme sur six.

Voyages à l'étranger pour avorter



L'épopée rennaise de l'égalité professionnelle

RÉSUMÉ > Annie Junter expose ici les étapes d'une démarche juridique, sociale et politique conduite à Rennes par des femmes, qu'elles soient élues, fonctionnaires, syndiquées ou chercheuses. L'universitaire de Rennes 2, elle-même étroitement impliquée dans cette démarche, raconte comment ces pionnières ont contribué à l'épopée rennaise de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, depuis le milieu des années 80.



TEXTE > **ANNIE JUNTER**

« *Que les liens tissés dans l'amitié, dans la reconnaissance et le respect de l'autre, demeurent certitude pour bâtir ensemble, hommes et femmes à égalité, un monde de paix et de justice* »,

Anne Cogné, conseillère municipale, lors du colloque Pluri.Elles à Rennes en mai 1986)

Le 7 décembre dernier, en signant le contrat territorial d'égalité entre les femmes et les hommes entre l'État et la ville de Rennes, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a déclaré que Rennes ne l'avait pas attendue pour inscrire l'égalité professionnelle sur son agenda politique. Ce numéro de *Place Publique* consacré au féminisme à Rennes est l'occasion de revenir sur le rôle joué par des femmes élues, des agentes de la collectivité, des syndiquées, des chercheuses dans le processus d'action publique qui a conduit l'administration municipale à s'engager dans cette démarche. Au fil du temps, en transitant par des programmes européens (NOW-Equal) et en allant cueillir par deux fois le label égalité (2008-2011), Rennes s'est inscrite dans une obligation d'égalité (environ 4400 agents

ANNIE JUNTER est docteure d'État en droit privé, titulaire de la chaire d'études sur l'égalité de l'université Rennes2. Parmi ses thèmes de recherche : « Égalité, genre et territoires », « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur privé et public en France et en Europe », « Droits des femmes à l'emploi et à la formation ». Dernier article paru : *La discrimination sexiste : les regards du droit* (Presses de Sciences Po, 2011)





Ces démarches ont un parfum subversif et ne sont jamais spontanément consensuelles.

dont plus de 58 % de femmes). En 2006, en signant la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, elle a étendu son devoir d'exemplarité à l'ensemble des politiques publiques locales qu'elle initie et met en œuvre.

L'engagement rennais en faveur de l'égalité professionnelle est connu et inspire d'autres collectivités, mais dans sa narration, la dimension humaine de l'aventure menée par des femmes au nom de la cause des femmes s'est un peu estompée derrière l'analyse institutionnelle d'un processus de management public innovant. C'est l'enjeu de ce texte d'honorer ces pionnières et les acteurs décisionnaires qui les ont soutenues. Il est situé, car son auteure a été étroitement impliquée dans cette démarche. De 1986 date du colloque Rennes Pluri. Elles à aujourd'hui, dans l'ombre ou la lumière, elle a été une compagne intellectuelle de ces élues et professionnelles de l'égalité avec lesquelles elle a établi des liens constants entre théorie et pratique, recherche et action.

Au commencement, Anne Cogné...

Au commencement, c'est une militante des droits des femmes Anne Cogné, conseillère municipale déléguée à la vie associative et socioculturelle qui a introduit le sujet au cœur de la politique de la ville et entrepris de sensibiliser des élus-es rennais-es aux questions d'égalité, y compris le maire lui-même. Comme le souligne Marie Liesse-Duclos dans son mémoire (2004), en intégrant Anne Cogné à l'équipe municipale en 1983, le maire Edmond Hervé (de 1977 à 2007) a favorisé la stratégie d'assimilation de la cause des femmes à la politique municipale. Les recherches sur l'égalité ont mis en évidence le rôle de *mentor* joué par le ou les personnages décisionnaires des organisations. Ces démarches ont un parfum subversif et ne sont jamais spontanément consensuelles. Leur inscription dans la durée dépend de la volonté des détenteurs du pouvoir de les imposer.

L'enquête du magazine *Biba*

En 1990, la conseillère municipale va saisir une chance, en science politique on dirait *une fenêtre d'opportunité*. Une enquête est menée par le magazine *Biba* sur les villes et les femmes en France. Parmi les indicateurs retenus figure le taux de femmes cadres parmi la population active. Rennes sort de cette enquête en médiocre position,

avec seulement 6 % de femmes cadres. Le magazine explique qu'en dépit de leurs performances scolaires, les bretonnes accèdent peu à l'encadrement. L'enquête heurte doublement les représentations des élus-es: d'une part, elle contredit la bonne position de Rennes dans tous les classements médiatiques et d'autre part, elle heurte leur idée d'une ville ouverte aux femmes.

L'équipe municipale de la gauche plurielle comportait depuis sa première élection en 1977 près d'un tiers de femmes et l'équipe administrative du maire était composée de femmes exerçant des responsabilités. Pour autant, l'enquête de *Biba* ne faisait que mettre au jour les conclusions de colloques consacrés à l'emploi des femmes en Bretagne et à Rennes en 1983 et 1986: la féminisation de l'emploi n'est pas synonyme d'égalité professionnelle. La mise en scène publique de ce problème fournit à l'élu municipal l'occasion de développer auprès du maire des arguments en faveur de la réalisation d'une étude sur la place des femmes dans l'administration municipale.

« Un trio peu banal »

« Pour s'ancrer dans la réalité et produire des résultats, le discours sur le genre doit s'appuyer localement sur de lieux de réflexion »¹. À Rennes cette relation du savant et du politique est ancienne et inscrite dans la conduite des projets politiques. Elle est praticable sur le sujet puisque depuis 1985, une chaire d'études féministes et sur les femmes a été créée à l'université Rennes 2, et l'élu a déjà mis en œuvre avec la chercheuse qui l'occupe des pratiques de coopération sur les enjeux liés aux droits des femmes. Convaincu de l'intérêt d'une telle approche, le maire lui-même défendra l'idée d'une recherche-action « dont les résultats seront largement diffusés et débattus dans la collectivité territoriale et devront se prolonger dans un engagement des services municipaux », délibération du conseil municipal du 4 novembre 1991. Pour suivre le dossier au sein de son équipe, il nomme une rédactrice identifiée comme étant favorable à la cause. C'est à partir de là que se met en place ce trio composé « d'une chercheuse (Annie Junter), une cadre supérieure (Danièle Touchard), une élue (Anne

La féminisation de l'emploi n'est pas synonyme d'égalité professionnelle.

1. Heinen Jacqueline et Lieber Marylin (coord.), *Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne*, rapport final de recherche, Commission européenne, 2004, p.96

Cogné): un trio peu banal qui secoue bien des idées reçues » dont Martine Bulard explorera le rôle dans un article paru dans le *Monde diplomatique* (mai 1999).

Le rôle des femmes cadres

Il existe de nombreux articles sur les résultats de l'étude² et divers mémoires³. Ce qui est moins connu, c'est le parti pris méthodologique adopté⁴. A partir d'observations effectuées à l'issue d'autres enquêtes, j'avais acquis la conviction que des déplacements sociaux se produisaient en cours d'étude qui étaient souvent supérieurs aux résultats eux-mêmes et aux préconisations peu suivies d'effets. Pour ces raisons, il me semblait fondamental de veiller à ce que les femmes cadres puissent à travers les entretiens participer à la connaissance d'elles-mêmes en tant que travailleuses à part entière et que l'organisation perçoive la démarche d'égalité comme un processus de changement social qui l'implique. L'attachement du maire lui-même à l'utilité de l'étude, la confiance de l'élue, les connaissances internes et facilités créées par la fonctionnaire ont contribué à la richesse des données collectées. L'investissement considérable des femmes cadres et non cadres dans le groupe de pilotage pendant toute la durée de l'étude et le relais pris par les groupes de travail pour mettre en œuvre les mesures d'égalité préconisées par le rapport « être femme et cadre à la ville de Rennes » ont été déterminants (Junter, 1991).

Le groupe « Égalité des chances »

Ces groupes se sont transformés en un *Groupe égalité des chances entre les femmes et les hommes* par référence à la législation européenne et ses propositions ont été adoptées par le Comité technique paritaire le 11 mars

2. Junter-Loiseau Annie, *Le temps des unes, le temps des autres : l'exemple de la ville de Rennes*, Revue Les cahiers du Mage, 2/96, p89-101

3. Delaunay Mathilde, *Une démarche d'égalité professionnelle au sein d'une collectivité territoriale. Le cas de Ville de Rennes*, Mémoire Master 2 ATE, management public, Rennes 2, 2008 ; Duclos-Liesse Marie, *Rennes la place forte du sexe faible. La construction de l'action publique en direction des femmes au niveau local*, mémoire de sciences politiques, Rennes, IEP 2004 ; Rahal Inès, *La charte européenne pour l'égalité dans la vie locale comme outil de management de l'égalité sur le territoire. Le cas de la ville de Rennes*, mémoire master 2, ATE management public, Université Rennes 2, 2010.

4. Doniol-Shaw Ghislaine, Junter-Loiseau Annie et alii, *Les plans d'égalité professionnelles, étude-bilan 1983-1988*, La Documentation française, Paris, 1989 et *Gestion préventive de l'emploi et égalité professionnelle à la MSA du Finistère*, Etude Céraf, Rennes, 1989.

1994. Ce CTP est un moment clé dans l'histoire de la démarche égalité dans la mesure où il marque le début d'un processus d'institutionnalisation dans les cadres traditionnels du dialogue social de la collectivité. Il est un marqueur de sa reconnaissance, d'un début de normalisation du sujet dans la problématique de gestion des ressources humaines qui se traduit par l'affectation de moyens humains (une chargée de l'égalité est nommée : Danièle Touchard) et matériels (reconnaissance du temps de réflexion comme temps de travail). C'est aussi, le point de départ de la formalisation de la démarche dans des documents cadres portés par l'administration municipale.

Cette étape d'institutionnalisation coïncide avec la réélection de 1995, l'arrivée de nouvelles élues, notamment une conseillère municipale chargée spécifiquement de l'égalité entre les femmes et les hommes (Maria Vadillo, de 1995 à 2001). Cette délégation spécifique avait été particulièrement souhaitée par Anne Cogné qui ne se représentait pas. L'organigramme de l'égalité imaginé à cette époque, est toujours en place aujourd'hui : d'un côté une élue qui porte le sujet dans l'action politique de la ville avec une assistance technique qui va s'étoffer au fil des mandats et une délégation adossée depuis 2001 à un mandat d'adjointe (Jocelyne Bougeard depuis 2001), de l'autre une mission égalité professionnelle assurée à temps partiel par une fonctionnaire du service Ressources humaines (Claudine Larzul) assistée de compétences internes et ponctuellement de stagiaires.

Et le « Temps des villes » arriva

L'année 1995 est aussi un tournant pour l'égalité des sexes à Rennes pour une pluralité de raisons :

En 1995, se tient à l'Institut universitaire européen de Florence, un forum « Genre et emploi du temps », qui réunit des chercheurs autour de la problématique du temps des femmes. Ce forum va contribuer à populariser la problématique *Tempi della Città* des villes italiennes et susciter des projets de transposition dans d'autres villes en Europe.

En 1995, la démarche rennaise d'égalité entre les femmes et les hommes est également stimulée par les contributions résultant de la conférence internationale des femmes à Pékin, à laquelle élue et fonctionnaire de la ville ont participé. La démarche se diffuse de plus en plus, en occasionnant une activité débordante d'analyse de l'organisation que mènent les groupes de travail avec

À partir de 1995, une conseillère municipale est chargée spécifiquement de l'égalité entre les femmes et les hommes





La démarche égalité en chiffres

La démarche qui concerne 5 000 agents de la Ville (3^e employeur de Bretagne, 300 métiers) a permis par exemple de :

- augmenter le nombre de femmes dans les carrières techniques (jardins, urbanismes) et le nombre d'hommes dans les métiers de service (petite enfance, personnes âgées).
- augmenter la part des femmes dans les postes à responsabilité. En 1990, 34 % de femmes en catégorie A, aujourd'hui 58 %. On compte désormais 4 directrices sur les 9 directeurs généraux adjoint. 22 femmes sont responsables des principaux services (sur 51).
- transformer des postes à temps partiel en postes à temps complet (200 depuis 2003) chez le personnel d'entretien et de restauration.
- modifier les horaires des 50 agents d'entretien de bureaux. Autrefois en horaires décalés, ils sont aujourd'hui à temps complet et en continu (7h 30-15h 30 ou 10h 30-18h 45)

(Source Mission égalité professionnelle, direction des ressources humaines de la Ville de Rennes)

la déléguée à l'égalité. Dans ce contexte d'ébullition, deux appels d'offres européens (NOW-Equal) sont préparés et obtenus entre 1997 et 2001. La question du temps de travail en constitue la colonne vertébrale.

L'Olympe d'or de l'égalité

En 2000, Rennes reçoit l'*Olympe d'or de l'égalité* et, simultanément, le maire se voit confier, par le ministre délégué à la Ville, un rapport sur le temps des villes. Il y pointe les désynchronisations des temps sociaux touchant les populations les plus « fragilisées », dont les femmes. Le temps y est défini « comme un bien individuel et collectif qui doit devenir l'objet d'un projet politique, d'un modèle de civilisation urbaine à construire » (Hervé, 2001). Il préconise la mise en place, dans les grandes villes, de politiques des temps des villes, via l'instauration de bureaux des temps. À l'issue de ce rapport, un bureau des temps est créé à Rennes. Il est conçu sur le modèle d'une administration de mission, dont le rôle consiste à analyser, étudier, informer, sensibiliser et faire des propositions aux décideurs.

En 2001, la démarche d'égalité au sein de la ville est amplifiée par la création d'un mandat d'adjointe déléguée aux droits des femmes, à l'égalité et au temps de la ville attribué à Jocelyne Bougeard, militante venant de la société civile. En 2006, Rennes franchit un nouveau cap en signant la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Jocelyne Bougeard est

présidente de la commission des élus locaux et régionales du Conseil des communes et régions d'Europe⁵. En 2008, l'égalité professionnelle au sein de l'administration est renforcée par le *label égalité professionnelle* délivré par l'Association française de normalisation (Afnor). La ville de Rennes est la première collectivité territoriale à l'obtenir. Il a été renouvelé en 2011, témoignant de la qualité et de la permanence de sa démarche.

Un laboratoire du savoir féministe

Au terme de ce long processus, les ségrégations entre filières ont-elles disparu ? Les plafonds de verre se sont-ils brisés ? Les écarts de salaire ont-ils disparu ? La parité dans les instances de décision et de consultation s'est-elle généralisée ? La tolérance zéro est-elle appliquée envers les discriminations directes, indirectes, le harcèlement sexuel ? ... En signant le nouveau contrat d'égalité le 7 décembre 2012, Daniel Delaveau, maire de Rennes (depuis 2008) a déclaré que des progrès avaient été réalisés mais que du chemin restait à parcourir dans le partage des responsabilités et des pouvoirs entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle et politique.

Au-delà de ces résultats, la politique rennaise de l'égalité professionnelle est intéressante parce qu'elle n'est issue d'aucune injonction juridico-administrative. L'égalité professionnelle quasi obligatoire pour les entreprises privées de plus de 50 salariés ne l'est pas encore pour les fonctions publiques en dépit du principe général figurant dans les statuts de 1983 et 1984. L'engagement est politique et se nourrit depuis plus de 20 ans d'une articulation vertueuse entre vouloir, pouvoir et savoir. À l'origine, des femmes engagées dans la conquête de leur émancipation et celles des autres ont déplacé les angles d'observation, élargi le corpus de connaissances, confronté des perspectives, se sont heurtées à des obstacles, en ont contourné certains, ont été vaincues par d'autres et au final ont développé une compréhension approfondie des relations sociales et contribué à renforcer la démocratie locale.

Pour l'auteure de ce texte, l'égalité professionnelle à Rennes est un laboratoire vivant du savoir féministe qui se construit pas à pas, entre essai et erreur, à partir du mélange entre science, conscience et action.

2) En ce début d'année, Jocelyne Bougeard a été nommée membre du Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes.

En 2001, Edmond Hervé préconise la mise en place, dans les grandes villes, de politiques des temps des villes, via l'instauration de bureaux des temps.

Pour l'égalité filles-garçons à l'école

RÉSUMÉ > *L'égalité entre hommes et femmes, cela se joue d'abord à l'école où l'on fait encore beaucoup de « différences » entre filles et garçons. À partir des années 80, une politique volontariste a été enclenchée par l'Éducation nationale. Dans l'académie de Rennes ces programmes sont pris très au sérieux et appliqués avec constance et créativité. Cela malgré les fluctuations qu'ont pu connaître ces politiques au niveau national. Nicole Guenneuguès chargée de mission égalité des chances au rectorat présente ici les initiatives menées au sein du système scolaire en Bretagne.*



TEXTE > **NICOLE GUENNEUGUÈS**

L'inégalité entre les sexes a longtemps constitué un principe organisateur de l'instruction de la jeunesse. Ceci se traduisait par la séparation des sexes à l'école et, au delà d'un certain niveau d'études, l'exclusion des filles des espaces de transmission du savoir. « C'est le mérite de nos lycées de jeunes filles de ne préparer à aucune carrière et de ne viser qu'à former des mères de familles dignes de leurs tâches éducatives », affirmait en 1889 la commission administrative de l'enseignement féminin. Ce n'est qu'à partir de 1924 que les filles sont officiellement préparées au même baccalauréat que les garçons, condition de leur accès à l'enseignement supérieur. Ce mouvement se généralisera lentement. Ainsi, la candidature de femmes à l'école Polytechnique n'est autorisée qu'en 1970. C'est tout aussi progressivement que le mélange des sexes sur les bancs de l'école est institué. Le *lycée de jeunes filles de Rennes* devient le lycée Anne de Bretagne, lycée mixte, en 1967. La mixité devient la règle dans l'enseignement secondaire par la loi Haby de 1975.

NICOLE GUENNEUGUÈS est chargée de mission égalité filles garçons au rectorat de Rennes



Bonnes élèves mais mal orientées

Les politiques éducatives d'égalité des sexes se mettent réellement en place dans les années 1980. Une première convention dans ce sens est signée en 1984 par la





Les filles ont désormais de bons niveaux de formation mais, sur le marché du travail et dans l'emploi, la situation des femmes reste défavorable.

ministre des droits de la femme, Yvette Roudy, et le ministre de l'Éducation nationale Jean-Pierre Chevènement. Trois autres suivront, en 1989, 2000, 2006. Une nouvelle version devrait être signée prochainement. Ces conventions prennent pour point de départ des réalités statistiques : les filles ont désormais de bons niveaux de formation mais, sur le marché du travail et dans l'emploi, la situation des femmes reste défavorable. Ce paradoxe est expliqué par une concentration des choix d'orientation des filles sur des secteurs professionnels moins rentables. Une solution est recherchée dans la féminisation des formations scientifiques et techniques. Des objectifs plus généraux en termes de prévention du sexisme et de lutte contre les stéréotypes de sexe sont aussi définis. Des postes de chargé-e de mission sont créés dans les académies pour impulser la mise en œuvre de ces politiques.

L'académie de Rennes en pointe

Dans l'académie de Rennes comme dans la plupart des académies, ce poste est rattaché au service académique d'information et d'orientation (Saio). L'académie de Rennes se distingue cependant par la quasi continuité dont il a bénéficié ainsi que par la stabilité des personnes affectées depuis 1984. Pour ma part, j'ai été nommée en septembre 1998. La politique académique d'égalité filles garçons interrompue en 1996 à l'échéance d'un plan national, était alors relancée à l'initiative du recteur Marois. Cette relance faisait partie des recommandations du rapport du Conseil économique et social « Les femmes en Bretagne : réflexion pour l'égalité des chances »¹. En créant une animation nationale du réseau des missions académiques, la signature de la convention interministérielle de 2000 insufflé une nouvelle dynamique.

Il faut rester modeste quant à la capacité de ces politiques à mobiliser au sein des établissements. Selon les travaux du sociologue François Dubet² en milieu scolaire, l'engagement collectif sur des projets éducatifs résulte moins des injonctions de l'institution que de la confrontation à des problèmes communs. Or, le fait que de nombreuses spécialités des lycées ou de l'enseignement supérieur concentrent plus de 70 % de l'un ou l'autre sexe dérange peu. Interrogés en 2004 dans le cadre d'une enquête de la direction de l'enseignement scolaire³ quant aux facteurs qui influent sur l'orientation, sur douze critères, les parents classent le sexe en onzième position.

Les différences de parcours entre garçons et filles sont perçues comme les conséquences directes de leurs différences de goûts, de compétences, d'aspirations. De plus, vu de l'intérieur du système éducatif, les bons résultats scolaires des filles accréditent l'idée que le maintien des inégalités de sexe hors l'école peut difficilement lui être imputé.

Un réseau de correspondant-e-s

Pour autant, les actions n'ont cessé de se développer. L'académie de Rennes était la première à signer, en juin 2000, une déclinaison de la convention interministérielle. Rapidement, des groupes de travail étaient constitués réunissant des chefs d'établissement, les universités, l'Iufm, divers services de l'État, des associations... Un colloque était organisé à Rennes en 2002, une exposition réalisée en 2003, en collaboration étroite avec l'Anpe⁴ et avec le soutien financier de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Drdfe), du conseil régional et du fonds social européen. Un réseau de correspondant-e-s « égalité filles garçons » se mettait en place dans les collèges et lycées, des formations leur étaient proposées. La collaboration avec Annie Junter, chaire égalité de l'université Rennes 2, apportait l'articulation nécessaire entre réflexion théorique et action. La dynamique nationale, coordonnée depuis la direction de l'enseignement scolaire par Dominique Torsat, permettait une mutualisation des outils développés dans de nombreuses académies et avec l'Onisep. La mise à disposition de ressources, assurait la visibilité du thème et contribuait à fédérer des équipes dans des établissements.

« 100 femmes, 100 métiers »

Au tournant de 2005, le dispositif institutionnel au niveau national s'essouffle⁵. En Bretagne cependant, portée tant par le rectorat et les services de l'État que par les collectivités, la dynamique se maintient. Ainsi, pour la période 2004-2006, le programme d'action stratégique de l'État en Région (Paser) s'engage à « confirmer la Bretagne à la pointe de la parité ». Le conseil régional s'as-

« La Bretagne à la pointe de la parité. »

1. Porcher-Dechar, C. (1998)

2. Dubet, F. (2002) *Le Déclin de l'institution*

3. Vouillot, F. (2004) *Enquête pour l'enseignement scolaire*

4. Agence Nationale pour l'emploi, désormais Pôle emploi

5. Rapport de M.J. Zimmermann à l'Assemblée nationale, 2008

Les élèves du collège Les Chalais à Rennes dans une pièce racontant l'histoire de Rosa Parks, lors du 8 mars, place de la Mairie à Rennes

socié à la signature, en 2005, d'une actualisation de la convention pour l'égalité filles garçons. L'agenda événementiel en direction des publics scolaires se densifie : l'opération *100 femmes 100 métiers*, démarrée en 2002 à Saint-Brieuc sur une idée des missions locales des Côtes-d'Armor, est devenue un rendez-vous annuel piloté par la Drdfe. Le conseil régional crée « *la biennale de l'égalité femmes hommes* » dont la première édition se tient à Brest en 2006. Le partenariat avec la Ville de Rennes se concrétise plus particulièrement chaque année autour de la Journée internationale des femmes du 8 mars. Au-delà de l'impact de ces divers événements sur le public scolaire, ils constituent une forme de laboratoire de l'égalité pour les professionnel-le-s qui y contribuent. Ils font se rencontrer, penser et agir ensemble des femmes et des hommes issus de structures diverses du secteur public, privé, associatif qui apprennent les un-e-s des autres. Ils font émerger la masse de ressources théoriques et pratiques disponibles pour s'emparer de la thématique, alimentant et élargissant ainsi la chaîne des acteurs. Les orientations générales des politiques publiques y sont en quelque sorte « digérées » par les professionnels du terrain qui se les approprient.

« Le printemps de la jupe et du respect »

Le développement d'actions peut suivre un autre chemin. En effet, si la ségrégation des filles et des garçons sur des spécialités de formation distinctes s'élabore dans une certaine indifférence, l'irruption des corps sexués dans l'espace scolaire est source de désordres. Tenues jugées trop dénudées de certaines filles, réputation salies par des rumeurs, comportements machistes de certains garçons mettent à mal l'idée d'une irrésistible avancée vers des rapports plus égalitaires entre les sexes. Des filles elles-mêmes dénoncent les propos dégradants dont elles sont l'objet. C'est ainsi qu'en 2006 naissait la première « journée de la jupe », à Ételles, dans un lycée professionnel agricole privé.

L'initiative de quelques élèves, filles et garçons, allait faire tache d'huile pour diverses raisons : l'association Liberté Couleurs, bien implantée en Ille-et-Vilaine, accompagne la démarche ; le documentaire de Brigitte Chevet, *Jupe ou pantalon?* rend compte de sa genèse ; les médias s'intéressent à l'événement ; mais aussi et peut-être surtout il apporte des réponses à des problèmes par-



tagés dans les établissements. Le succès rencontré par le colloque « *Violences sexistes : éduquer les jeunes au respect mutuel*⁶ », organisé en novembre 2007 par le rectorat avec le soutien de la Drdfe et du conseil régional, confirme la volonté des équipes éducatives de comprendre ces phénomènes et de mieux y faire face. Le partenariat de l'académie de Rennes dans ce qui est devenu « *Le printemps de la jupe et du respect* » est officialisé en 2009. De nouveaux établissements chaque année développent sous ce titre des projets très divers dont le point commun, en plus des valeurs dont ils sont porteurs, est de mettre en avant l'engagement des jeunes. La prochaine édition est programmée du 2 au 28 avril 2013.

Une discrète éducation à l'égalité

Bien d'autres pratiques, moins visibles, relevant du champ de « l'éducation à l'égalité » s'élaborent dans les établissements, souvent dans le cadre des comités d'éducation pour la santé et la citoyenneté (Cesc), avec les personnels médicaux et sociaux mais aussi avec des pro-

Des filles elles-mêmes dénoncent les propos dégradants dont elles sont l'objet.

6. Actes publiés en mai 2008. <http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/3288>





L'apprentissage de l'égalité concerne tous les niveaux d'enseignement, dès la « maternelle ».

fesseurs particulièrement engagés. Des associations, des équipements de quartier ou des artistes sont sollicités. La médiation par des animations ou des supports culturels (théâtre, expression graphique, vidéos...) permet en effet de trouver la bonne distance pour aborder des thèmes sensibles, sans intrusion dans l'intimité des histoires de vie. Les collectivités, la politique de la ville, la Ddrfd sont partenaires de beaucoup de ces initiatives, encouragées dans les lycées par le conseil régional via le dispositif *Karta*.

Le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon l'a rappelé en annonçant que 2013 constituerait une « année de mobilisation pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école » : l'apprentissage de l'égalité concerne tous les niveaux d'enseignement, dès la « maternelle » ou classes préélémentaires. Malgré quelques expériences ponctuelles, la thématique est peu présente dans le premier degré. Ceci doit beaucoup à la place centrale occupée par les problématiques de l'orientation dans le dispositif. Pour autant, le dernier bilan fait émerger des initiatives nouvelles impulsées par les directions des services départementaux de l'éducation nationale (Dsdn)⁷, basées sur une sensibilisation des adultes.

Dès l'école primaire

Penser l'implication du premier degré conduit à revenir sur la question des enjeux, car si, au bout du bout, améliorer l'égalité professionnelle et prévenir les violences sexistes ou sexuelles reste un horizon, ce n'est pas sur cette base qu'il est possible de mobiliser largement. Depuis la fin des années 1980 en France, la sociologie a construit un champ scientifique autour de l'axe : éducation et rapports de sexe. Ainsi, Claude Zaidman⁸ s'est intéressée au quotidien dans des écoles primaires pour analyser leur fonctionnement au regard de la différence des sexes. Alors que le principe universaliste de ne faire « aucune différence » entre élèves prévaut entre adultes, elle observe comment le système féminin/masculin structure pourtant fortement l'occupation des espaces comme les relations entre enfants, entre adultes ou entre enfants et adultes. Plus récemment, Sylvie Ayrat⁹ a consacré une thèse en sciences de l'éducation à la question des sanctions en milieu scolaire : pourquoi les trois quart d'entre elles ciblent-elles des garçons ? Les travaux de ces deux chercheuses parmi bien d'autres repositionnent les enjeux.

Ils invitent la communauté scolaire à prendre sa part de ce qui se joue dans l'école, entre transformation ou re-composition des rapports de pouvoir entre les sexes, au cœur des pratiques ordinaires.

Voir site www.ac-rennes.fr, rubrique orientation.

7. Les DSDEN ont remplacé les inspections académiques (IA) en 2012

8. Zaidman, C. *La Mixité à l'école primaire*. L'Harmattan, 1996

9. Ayrat, S. *La Fabrique des garçons*. Presses universitaires de France, 2011

L'éducation des filles : une lente révolution

RÉSUMÉ > *Il faudra attendre 1878, soit onze ans après la promulgation de la loi Dury, pour que la municipalité rennaise ouvre enfin la première école municipale de filles. Et il faudra attendre trente nouvelles années pour que le premier lycée de filles fasse sa rentrée... La capitale bretonne peine à accorder une vraie place aux filles, sauf quand il s'agit de leur donner un enseignement ménager et agricole, unique en France, les destinant à tenir leur futur foyer et à seconder leur futur époux agriculteur.*



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

Au début des années 1800, l'éducation des filles est dispensée par des « institutrices » indépendantes. Par exemple, une certaine Mme Lemercier tient, rue des Carmes, une école dite Manufacture de dentelle et de broderie. Une soixantaine d'élèves âgées de 12 ans au plus, présentées par le maire ou le curé, suivent une instruction gratuite de deux années. Au programme : lecture, écriture... mais aussi les principes de la religion et l'art de faire des dentelles. En 1872, douze écoles privées laïques de ce type proposent des cours privés pour environ une cinquantaine d'élèves, jeunes filles déshéritées ou de milieux favorisés. En 1909, par exemple, ouvre le cours Brizeux pour jeunes filles de bonne famille.

Tout au long du 19^e siècle, les écoles congréganistes se réinstallent à Rennes. Seize congrégations se succèdent pour dispenser l'enseignement aux filles. Citons en 1807, la première institution ouverte pour les jeunes filles par la congrégation des Dames du Sacré-Cœur. En plus des matières classiques sont enseignés les travaux d'aiguille et « le piano selon la volonté des parents ». Citons encore l'école des filles de la Sagesse ou encore le pensionnat de la communauté des Dames de Saint-Thomas de Ville-neuve.

CHRISTINE BARBEDET est journaliste indépendante, membre du comité de rédaction de *Place Publique*





À Janzé en 1880, sans doute dans une école privée, un groupe de filles en costume du pays de Rennes, certaines coiffées de la catiole, d'autres de la polka (coll. Musée de Bretagne)



Au cours du 19^e siècle, la ville de Rennes voit sa population tripler avec en 1800, près de 26 000 habitants contre plus de 79 000 habitants, en 1911. Le nombre de filles de moins de 14 ans est de 4 000, en 1856, et de 6 000, en 1896. Le nombre des garçons du même âge est de 3 900, en 1856, et de plus de 6 000, en 1896.

1811, Saint-Cyr pour « repenties » et « orphelines »

Vers 1811, les sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge dites de Saint-Cyr ouvrent sur le domaine éponyme « une maison de refuge pour les repenties et une maison de préservation pour les jeunes filles orphelines ou abandonnées ». Ces dernières sont les plus nombreuses. Les sœurs les forment aux travaux manuels « pour leur permettre de gagner honorablement leur vie ». Le rapport d'un médecin, rédigé en 1911, est édifiant sur le regard porté sur ces recluses. Il écrit : « La plupart pourrait aller à l'école communale, mais quelques-unes sont indisciplinées, ont un mauvais esprit, un caractère vicieux et portent sur elles un lourd passé héréditaire, relevant plutôt d'une école de réforme que d'un établisse-

L'École supérieure de jeunes filles de Rennes, vers 1930 (coll. Musée de Bretagne).

ment scolaire municipal où elles pourraient devenir la cause de troubles et de désordre et jeter même sur cet établissement un véritable discrédit ».

1878, enfin une école municipale de filles

En 1830, la loi Guizot qui porte sur l'instruction primaire au profit des classes populaires, fait obligation à chaque commune d'entretenir une école primaire. Dans les faits, seules quelques écoles de garçons sont ouvertes dans l'Hexagone. Vingt-ans plus tard, la loi Falloux rend obligatoire l'ouverture des écoles municipales pour filles, dès 800 habitants. Peu de communes s'y soumettent. De plus, cette loi laisse toute latitude à l'enseignement confessionnel. À Rennes en 1863, vingt-deux écoles privées laïques et quatorze écoles dirigées par des congrégations religieuses se chargent d'éduquer les filles. Il n'existe toujours pas d'école municipale de filles. En 1867, la loi Dury fait obligation à « toute commune de 500 habitants et au-dessus » à ouvrir « au moins une école publique de filles ».

Dans la capitale bretonne, il faut attendre onze ans après la promulgation de cette loi pour que la municipalité rennaise ouvre la première école municipale de filles, boulevard de la Tour-d'Auvergne. En plus du tronc commun où figurent en bonne place les travaux de couture, sont progressivement dispensés des cours de dessin, de chant et même d'anglais.

En 1882, la loi Ferry promulgue l'instruction primaire, publique, obligatoire et laïque. Les écoles municipales de filles sont désormais au nombre de quatre et accueillent 750 élèves. À la veille de la première guerre mondiale, plus de 2000 élèves fréquentent les six écoles municipales de filles. Leurs autres camarades suivent leur scolarité dans l'une des neuf institutions congréganistes ou encore au sein des trois dernières écoles privées laïques.

C'est aussi en 1882, qu'ouvre l'école normale de filles qui forment les futures institutrices.

1886, une formation pour ménagères agricoles

En milieu rural se développent les écoles ménagères agricoles ambulantes formant des épouses, bonnes ménagères, qui épaulent leur mari dans les travaux de la ferme. En 1886, à Coëtlogon, est créée la première école d'agriculture et de laiterie pour filles en France. En 1924, elle accueille une école ménagère agricole fixe qui devient



en 1941, une école nationale d'enseignement ménager. Au programme : hygiène, économie domestique, éducation morale, laiterie, agriculture et jardinage, comptabilité agricole et ménagère.

En 1890, dans le même esprit de « services rendus à leur futur ménage », des cours professionnels complémentaires sont annexés à l'école municipale des filles du boulevard de la Tour d'Auvergne. Au programme : des cours de lingerie, de coupe, de confection et de repassage dispensés en deux ans. L'inspecteur d'académie motive sa décision en ses termes : « Il peut y avoir comme résultats (...) de former leur goût et de les préparer à l'apprentissage d'un métier. (...) Si elles restent chez elles, elles pourraient se rendre très utiles en confectionnant les effets de leur famille. Mariées plus tard, elles pourraient rendre les mêmes services dans leur ménage ». En 1909, la municipalité désireuse d'ouvrir de nouveaux cours de ce type dans la ville, argumente que les jeunes filles doivent suivre des cours de ménage et de cuisine « pour que les hommes n'aillent plus au café, mais restent dans leur foyer ».

1906, un premier lycée de jeunes filles

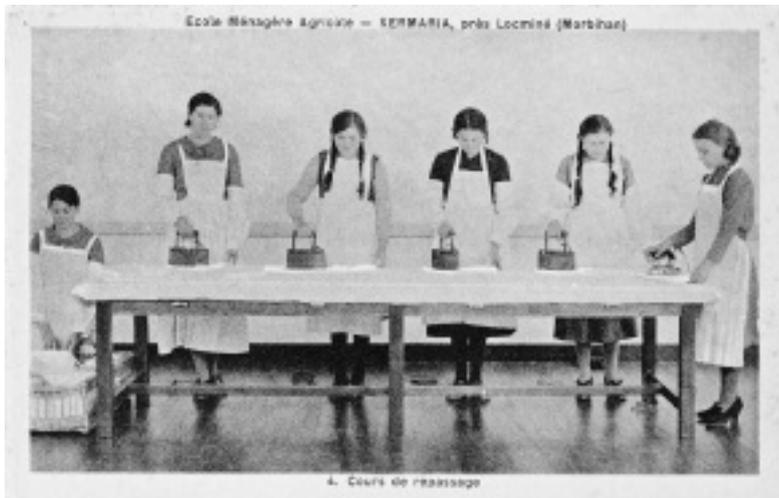
En mars 1880, Lucien Levy, professeur de mathématiques au lycée de garçons, demande l'autorisation d'ouvrir des cours pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Ils se déroulent dans les salles du Palais universitaire,

Les jeunes filles doivent suivre des cours de ménage et de cuisine « pour que les hommes n'aillent plus au café, mais restent dans leur foyer ».





Un cours de repassage à l'École ménagère agricole à Kermaria à Locminé (Morbihan) (Cliché Cardinal à Vannes, coll. Musée de Bretagne).



actuel musée des Beaux-Arts, pour une quinzaine d'élèves. En décembre, la loi Camille Sée officialise l'ouverture des lycées et collèges de jeunes filles en France, avec près de quatre-vingt ans de retard sur ceux des garçons. Les études, plus courtes de deux années que celles de leurs homologues masculins, sont validées par un diplôme d'enseignement secondaire qui ne permet que difficilement l'accès à l'université.

À Rennes, ces cours secondaires ne deviennent « lycée » qu'en 1906. Il faudra toute la persévérance de la directrice Mlle Ory pour que l'ancien pensionnat du Thabor ne soit enfin transformé en lycée de jeunes filles. Celles-ci apprennent l'anglais et l'allemand, puis l'espagnol, en 1933 et l'italien, en 1937. La couture est facultative, mais peut être une épreuve à certains examens. Jusqu'en 1947, chaque matin les jeunes filles débent leur journée par « un réveil musculaire ». Elles pratiquent le sport en culotte bouffante bleue.

Dans tous les établissements, jusqu'à la fin des années 60, l'uniforme, puis la blouse sont obligatoires. En 1918, les internes du lycée de jeunes filles portent l'uniforme : tailleur bleu marine, béret, manteau ou imperméable, socquettes et gants blancs. En 1924, « le fard et le vernis à ongle ne sont pas autorisés ». En 1945, seuls sont exigés les gants et la coiffure, béret pour les petites et turban bleu pour les grandes. Afin d'éviter les sanctions en cas d'oubli, il n'est pas rare de voir une élève porter un gant gauche et l'autre, un gant droit. Les promenades des in-

ternes sont préparées pour éviter toute rencontre jugée inopportune. En 1948, une élève de 3^e est exclue définitivement « pour avoir entretenue une correspondance amoureuse avec un lycéen et l'avoir rencontré ». Au final la blouse noire sera détrônée par la bleue unie. En 1965, révolution : la blouse rose entre dans la garde-robe des élèves. Le pantalon finit par être toléré... sous la jupe !

En 1967, le lycée de jeunes filles devient lycée Anne-de-Bretagne.

1917, une école primaire supérieure pour un métier

Jean Janvier, républicain, souhaite créer une première école primaire supérieure et professionnelle de jeunes filles à la place du collège Saint-Vincent, repris à la congrégation religieuse par le préfet. Elle ne sera inaugurée qu'en 1917, mais un violent incendie retardera l'ouverture jusqu'en 1923. Ce sont alors 500 jeunes filles de milieu modeste, y compris de milieu rural qui intègrent la structure entre 11 et 12 ans, titulaires du certificat d'études. Elles sortent diplômées cinq ans plus tard à 16 ou 17 ans. En plus du tronc commun leur sont enseignés le chant choral, un enseignement ménager, des travaux manuels (couture, ornementation broderie, tricot...). En 1941, l'école primaire supérieure et professionnelle de jeunes filles devient collège moderne Jean-Macé, puis lycée de jeunes filles avec une section commerciale et une section industrielle (couture et repassage).

En 1960, le lycée de Bréquigny ouvre en tant qu'annexe du lycée de jeunes filles pour soulager les effectifs. Il devient mixte en 1962, une première pour l'époque.

Fin des années 60 : la mixité bouscule la donne

En application de la loi Haby, la mixité ne devient obligatoire qu'en 1976. Elle ne fait qu'entériner un fait. Citons à Rennes, l'arrivée des premiers garçons dans les classes de l'école des filles de l'école primaire Oscar Leroux, en 1966. Ces derniers subissent les railleries de leurs camarades restés à l'école des garçons.

Cette mixité n'est pas sans inquiéter certains parents et éducateurs. Ainsi le port de la blouse perdue pour les filles dans de nombreux établissements secondaires. Les raisons invoquées officiellement sont la sécurité et la discrétion de la tenue. La raison est ailleurs, car curieuse-

En application de la loi Haby, la mixité ne devient obligatoire qu'en 1976.

Collège Émile-Zola classe de 5^e (1970-1971) avec Monsieur Barrault, professeur de français : la blouse est obligatoire pour les filles (coll. privée)



ment les garçons sont exempts de cette obligation. Officieusement certains affirment: « Il n'est pas nécessaire de faire ressortir les inconvénients des bras nus ou des épaules découvertes parmi les jeunes gens ».

Les filles du collège Émile-Zola connaissent la valse des blouses bleues et roses portées une semaine sur deux. Pas facile de s'y retrouver au retour des vacances. Pour éviter l'avertissement donné à la cantine par le surveillant général, les demi-pensionnaires étourdies empruntent une blouse de bonne couleur à une camarade externe. En 1973, ce même surveillant général fait le tour des classes pour annoncer la décision prise par le conseil d'administration: « Les blouses ne sont désormais plus obligatoires pour vous les filles. Vous allez pouvoir dévoiler au grand jour vos formes et dessous cachés... ». Ces propos qui ne sont pas encore vécus comme sexistes, ont au moins le mérite de commencer à nourrir une prise de conscience chez les futures féministes...

POUR ALLER PLUS LOIN

La scolarisation féminine à Rennes de 1800 à 1914. Mémoire de maîtrise d'Histoire de

Nathalie Tournet, sous la direction de Jean Queniat (1985). Archives municipales.

Lycée de jeunes filles de Louis-Michel Nourry (1987). Archives municipales.

Lycée Jean-Macé de 1842 à 1990. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art de Monique Folio, sous la direction de Jean-Yves Andrieux (2001). Archives municipales.

Dictionnaire des lycées publics de Bretagne, direction Alain Croix, aux PUR (2012)





TABLE-RONDE



MICHELLE JUHEL, 71 ans, habite le quartier du Blosne et est religieuse catholique



MORGANE REY, 48 ans, artiste, dirige la compagnie Kouliballets (poésie, théâtre et danse)



MARIAM CHABRAOUI, 29 ans, est franco-marocaine et préside le collectif Tous pour la Syrie

CONTEXTE > *Le féminisme a changé de visage. Il est devenu multiple. Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ? Qu'est-ce qui le rassemble ? Sur quoi se divise-t-il ? Quel est son combat majeur ? Pour le savoir nous avons réuni six Rennaises, différentes par l'âge, la profession et l'engagement.*



RENCONTRE ANIMÉE PAR > **CATHERINE GUY,
CHRISTINE BARBEDET
et GEORGES GUITTON.**
Enregistrée par
BENOÎT CAMPION
à Rennes, le 21 novembre 2012

Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ?



JOCELYNE BOUGEARD, 55 ans, est adjointe au maire de Rennes, déléguée aux Droits des femmes, membre du Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes



MARIANNE MARTY-STÉPHAN, 28 ans, représentante de l'association Mix-Cité



ISABELLE PINEAU, 35 ans, coordonne l'association Questions d'égalité

LA QUESTION DU GENRE

PLACE PUBLIQUE > Comment vous situez-vous par rapport à la question du genre, qui est l'un des axes majeurs de la pensée féministe d'aujourd'hui ?

ISABELLE PINEAU > Le genre est un système qui divise, une organisation de la société qui hiérarchise. Qui place les hommes en position supérieure, les femmes en position inférieure. Dans mes interactions avec les hommes, j'essaie de mettre en œuvre des résistances pour ne pas être dominée. Dans mes interactions avec les femmes, je recherche la solidarité.

JOCELYNE BOUGEARD > En tant qu'élue, ce qui fonde mon engagement, c'est la dimension politique du genre. Le genre étant une construction sociale et non un état naturel, ce qui m'intéresse, c'est notre capacité à agir pour dépasser les obstacles qui créent et qui renforcent les inégalités. Cela commence par la lutte contre les stéréotypes.

MARIANNE MARTY-STÉPHAN > Nous aussi à Mix-Cité nous pensons que le genre est une construction sociale, et pas seulement un fait biologique. Dans l'association, nous





tentons de nous inscrire contre une conception « naturelle » du genre notamment en dénonçant la répartition sexuée des rôles.

MORGANE REY > Difficile de répondre. Au Mali où je suis très souvent, la question du genre est une question « plus qu'à l'ouest ». Ce que j'y observe va à l'encontre de tout ce que je pouvais penser sur cette question. Autant, ici, je peux entendre le discours sur le genre en tant que construction sociale, autant là-bas, je peux entendre absolument l'inverse avec des arguments fondés. Le rapport hommes-femmes semble bien fonctionner au Mali et les gens ont l'air de vivre très bien comme cela. Le Mali chahute mes convictions. Je me demande pourquoi je plaquerais ma théorie sur leur vie.

MICHELLE JUHEL > Moi, je ne fais pas de théorie, je parlerai de ma place de femme avec les habitants du quartier du Blossne, avec des femmes qui viennent de différents pays. J'essaie d'abord de comprendre. Elles me parlent de leur vie. J'écoute. C'est cela ma place. Écouter et comprendre ce qu'elles vivent. Je ne suis pas là pour leur dire ce qu'il faut penser et ce qu'il faut faire.

MARIAM CHABRAOUI > Comme vient de le dire Morgane, la construction sociale du genre marche pour eux. Pour moi qui ai une vision de militante du droit des femmes, ça ne marche pas. Dans le monde arabo-musulman, il y a évidemment une hiérarchie hommes-femmes. Elle est plus le fruit de la tradition que de la religion. Il faut que la femme musulmane combatte pour sortir de la tradition, pour faire une relecture de la religion qui lui permette d'échapper à la domination masculine.

POURQUOI S'ENGAGER ?

PLACE PUBLIQUE > Pouvez-vous nous décrire votre itinéraire de femme engagée ? Quel fut le moment de votre prise de conscience ?

MICHELLE JUHEL > En 1979, j'étais salariée et syndiquée dans une grande surface. Voilà que l'on prépare les élections prud'homales. Le syndicat me dit : "Michelle, est-ce que tu acceptes de te présenter à ces élections ?" J'ai accepté et j'ai été élue. Je me suis alors retrouvée, uniquement avec des hommes. C'était nouveau pour moi, sœur ouvrière venant d'un milieu de religieuses. Ah, ils ont été très polis, ces hommes-là, ils m'écoutaient gentiment,

mais je sentais bien qu'après, ils disaient : "Eh bien, maintenant, réglons le problème entre nous !" J'ai alors pris conscience qu'il fallait que je prenne ma place, que je m'impose dans ce milieu. J'ai dû ainsi me battre pendant plusieurs mois. Tel fut le début de mon combat.

JOCELYNE BOUGEARD > J'avais 18 ans en 1975, les débats à l'Assemblée sur le droit à l'avortement et les combats féministes étaient très vifs. J'étais une jeune femme «de la campagne» arrivant cette-année là à Paris. Ce fut pour moi une initiation très importante, tellement il y avait de vitalité autour de la cause des femmes. Cela répondait à ma vie d'enfant durant laquelle j'avais observé comment les générations de femmes qui m'entouraient étaient isolées, marquées par la religion, le patriarcat et passant de l'autorité du père à celui du mari, leur fragilité. Cet engagement collectif m'a passionnée dès ces années-là en lien aussi avec mon parcours d'éducatrice de jeunes enfants : années merveilleuses et exceptionnelles de par la compréhension nouvelle que l'on pouvait avoir des enfants et de l'influence de l'éducation. J'ai encore en souvenir ces albums pour enfants des Éditions des Femmes... Ces années m'ont construite, socialement et intellectuellement. Elles ont guidé mes engagements avec le désir, à l'époque, d'une dimension collective qui m'a sans doute amenée à devenir élue.

MARIANNE MARTY-STEPHAN > Moi, je suis arrivée vingt ans plus tard, à une époque où l'on estimait que l'égalité existait et que l'on n'avait pas ce combat à mener. Au fond, le féminisme n'était qu'une idée. Mais quand j'ai intégré le milieu du travail, en tant que serveuse, je me suis rendue compte que dans le bar où je travaillais on ne s'adressait jamais à moi en tant que responsable. Il y avait des hommes qui étaient en fait « mes » serveurs et c'est à eux que l'on s'adressait et jamais à moi quand il y avait une question. Là, j'ai vu que l'égalité n'était pas acquise. En même temps, j'entendais des gens qui avaient de plus en plus souvent des discours remettant en cause le droit à l'avortement. C'est à partir de cela, que j'ai décidé à militer.

MARIAM CHABRAOUI > Par chance, dans ma famille, il n'y avait pas de rapport de domination: nous étions égaux avec mes frères et mes sœurs. Mon engagement est venu de ma contestation du mariage forcé dans ma société arabo-musulmane, ainsi que du voile imposé. Et, en France, du combat de certaines féministes, notamment autour la question de l'interdiction du voile. Je dois dire

De gauche à droite : Michelle Juhel, Morgane Rey, Jocelyne Bougeard, Marianne Marty-Stéphan, Mariam Chabraoui, Isabelle Pineau.



aussi que j'ai pu apprécier l'égalité dans le monde du travail. Je suis ingénieure en informatique. Nous étions 60 dont deux femmes et nous étions tout le temps sollicitées par les collègues. De plus l'égalité de salaire existait.

ISABELLE PINEAU > Je n'ai pas ressenti, très jeune, que l'égalité était arrivée. J'étais dans une famille rurale, agricole, avec une répartition des tâches très traditionnelle, où j'ai observé très tôt que je n'avais ni les mêmes chances ni les mêmes libertés que mes frères. Cela m'exaspérait. J'avais aussi le sentiment d'être seule. Le moment-clé pour moi, ce fut en 2001 lorsque j'ai rencontré à Rennes un groupe féministe non-mixte. Je me suis engagée dans ce groupe de discussion, d'analyse, qui s'appelait « L'Entre genre » : on lisait des textes, on échangeait nos expériences. C'était un espace très intéressant pour s'exprimer, un lieu où la parole était entendue. Ma participation à ce groupe m'a amenée à l'engagement d'aujourd'hui.

MORGANE REY > Je suis née dans une famille béninoise métisse. Le Bénin était à l'époque une société matriarcale. Ma grand-mère paternelle était la première secrétaire sténodactylo du Bénin ! Là-bas, les femmes ont toujours bossé, toujours tenu leur maison, toujours dit ce qu'elles avaient à dire. J'ai grandi dans ce milieu où même les petites filles donnaient leur avis sur des choses importantes. Avec quand même cette contradiction qu'à la maison, c'est l'homme qui décidait, ce qui était source de conflits et fut pour moi une prise de conscience. Pour des raisons politiques, on a été évacués en France et là, pour moi a commencé à se mettre en place tout un travail sur la féminité, je dis bien la féminité et pas le féminisme. La féminité était invisible en France: les femmes ne s'habillaient pas. Ne se faisaient pas belles alors que chez nous on se met beau pour aller travailler. À 20 ans, j'ai créé Kouliballets, compagnie de danse africaine





contemporaine dont l'axe majeur est le travail sur la féminité. Petit à petit, on m'a définie comme féministe, mais je ne dis pas que suis « féministe », même si je suis fortement heurtée par les inégalités hommes-femmes. Moi, je défends le féminin et cela ne m'éloigne pas du féminisme car il y a dans cette défense une visée sociale, politique, spirituelle.

QUEL EST LE COMBAT ?

PLACE PUBLIQUE > Parlons de l'action que vous menez concrètement. Pour quoi vous battez-vous?

ISABELLE PINEAU > Pour moi, coordinatrice de Questions d'égalité, c'est mettre en œuvre l'objectif de l'association, à savoir diffuser des connaissances sur les inégalités et les genres, cela dans une perspective de transformation sociale. Il s'agit surtout de lutter contre l'idée d'une « égalité-déjà-là » car c'est un mythe qui empêche d'agir. Nous organisons donc depuis 2010 des conférences, des ateliers, des formations afin de populariser des connaissances sur des thèmes qui traversent toute la société : violences faites aux femmes, sexisme dans la culture, IVG, répartition inégalitaire du travail domestique. Dès le départ, nous souhaitons sortir de l'espace militant, mais sans le renier, car nous ressentions une insatisfaction à rester entre nous.

JOCELYNE BOUGEARD > Pour moi le combat, c'est celui que nous devons mener contre toutes les injustices, toutes les inégalités, toutes les formes de domination. Je suis attachée au fait que l'on se désigne féministe : c'est important, cela nous rattache aux générations qui nous ont précédées et définit notre engagement. Je suis toujours désolée quand des femmes et des hommes s'écartent du féminisme comme d'une maladie. J'essaie toujours de redéfinir cette appellation en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas de modéliser une société, mais de participer à une véritable transformation sociale, pour reprendre l'expression d'Isabelle Pineau. Cela implique la mise en œuvre des législations et de l'action politique. À Rennes, un engagement très fort en faveur des conditions d'emploi et d'égalité professionnelle y contribue.

MICHELLE JUHEL > Moi, mon action, elle est toute petite. C'est une action sur le terrain, dans la tour où j'habite, place de Prague, où il y a peut-être vingt nationalités, chaque

femme si différente. C'est dans la façon d'établir une communication avec elle, dans la façon de lui dire bonjour, de dire « comment ça va », que la confiance s'établit. Étrangères ou pas, elles ont des droits qu'elles ne connaissent pas. Il s'agit de leur faire connaître, de se battre avec elles pour que ces droits puissent être appliqués. Souvent la femme est soumise. Lui dire « tu as le droit », c'est essentiel... Le droit à l'avortement, le droit de disposer de sa vie, le droit d'exister totalement en tant que personne...

PLACE PUBLIQUE > Vous parlez avortement. En tant que religieuse catholique, c'est un sujet délicat. Comment vous positionnez-vous?

MICHELLE JUHEL > Je suis pour la vie bien évidemment, mais il y a des situations où la femme vit plein de détresses. C'est une question de morale en profondeur. La vraie décision, c'est celle que prend la femme en tant que personne. Cela demande réflexion, l'avortement n'est pas une petite question, c'est évidemment une réalité très dure.

PLACE PUBLIQUE > Reste-t-il donc beaucoup à faire pour que les femmes exercent leurs droits ?

JOCELYNE BOUGEARD > C'est essentiel. On me chahute régulièrement en me demandant « Pourquoi dis-tu toujours droit des femmes ? ». Je réponds que les années que nous vivons sont celles de l'exigence de la mise en œuvre de ces droits. Ces droits pour lesquels les générations qui nous ont précédées se sont battues. La Révolution n'a pas inscrit l'égalité homme-femme, il a donc fallu lutter longtemps pour que ces droits soient inscrits dans notre législation.

PLACE PUBLIQUE > Quelle fut votre position, il y a dix ans, lors des discussions sur la loi sur la parité ? Cette loi était-elle nécessaire ?

JOCELYNE BOUGEARD > Il a fallu attendre 1945 pour que les femmes aient le droit de vote. Les chiffres sont là, accablants : très peu de femmes maires, très peu de femmes députées. Je reste désolée que des femmes et des hommes combattent cette loi sur la parité. Débats épiques. Il faut accepter qu'il y ait des étapes et cette loi en est une. Si dans vingt ans la loi n'est plus nécessaire, on saura reformuler les textes. Aujourd'hui, constatons que cette loi est efficace, mais insuffisante.

MARIAM CHABRAOUI > Nous, notre combat, c'est que dans le monde arabo-musulman les femmes prennent conscience

de leurs droits. Prennent conscience qu'elles existent en tant que personne et pas à travers le père, le frère ou le mari. Je ne suis pas pour une confrontation avec l'homme, mais pour avancer dans ce combat main dans la main avec lui, afin de faire reculer le sexisme. Là-bas, il s'agit de lutter contre l'oppression liée à la domination masculine. Ici, dans le monde occidental, de lutter contre l'oppression des préjugés.

MARIANNE MARTY-STEPHAN > À Mix-Cité, association mixte hommes-femmes, clairement féministe, notre combat est celui de l'égalité entre les sexes, contre les violences faites aux femmes, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Nous contestons les représentations normatives des sexes et luttons contre les stéréotypes. On nous voit souvent dans la rue car nous essayons de réagir à l'actualité et d'être présentes sur tout ce qui touche aux femmes en général. Par exemple contre l'abrogation de loi sur le harcèlement sexuel. Sur les jouets sexistes, avant Noël. Sur le mariage pour tous.

MORGANE REY > Dans mes cours de danse, au Blosne, des petites filles arrivaient voilées ou en burka. Elles voulaient faire danse sans que leurs parents soient au courant. Elles venaient un quart d'heure en avance pour se changer et repartir dix minutes avant la fin du cours pour se rechanger dans les vestiaires. Cette clandestinité nous posait question. On sentait que le contexte freinait l'épanouissement de l'enfant... Elles ne venaient plus le samedi matin aux jeux que l'on organisait mais allaient à l'école coranique, plein de choses comme cela... Alors on a commencé à travailler sur la transmission du « patrimoine invisible » entre femmes âgées et petites filles en mettant en place des groupes de paroles: on demandait aux âgées, de quoi vous rêviez quand vous aviez 14 ans et aux petites filles on demandait vous rêvez de quoi pour plus tard. Après cela on a construit ensemble des pièces de danses. Cela a tellement pris que depuis quatre ans nous faisons un projet chaque année. Nous avons prolongé ce travail avec la pièce *Burka Gurkkas* en faisant témoigner des femmes qui avaient pris la burka, d'autres qui avaient renoncé. Il nous a semblé évident qu'il fallait faire un travail similaire avec les hommes afin de comprendre pourquoi les femmes étaient dans cette situation-là. C'est ce qu'on fait depuis quatre ans sur le Blosne et c'est positif. Plus il y a de discussion autour de la chose plus cela fait évoluer les gens. Nous avançons millimètre par millimètre.

CE VOILE QUI DIVISE

PLACE PUBLIQUE > Parlons du voile qui, aujourd'hui, divise les féministes.

MARIAM CHABRAOUI > Pour moi, porter le voile, cela doit être un choix personnel, un choix que la femme effectue par conviction et non parce qu'on le lui impose. Pareil pour la burka. Je ne reproche pas à celles qui portent la burka de la porter, à partir du moment, encore une fois, où il s'agit d'un choix personnel.

PLACE PUBLIQUE > Vous-même portez le voile. Comment cela se passe-t-il ?

MARIAM CHABRAOUI > Quand j'ai commencé à porter le voile, je travaillais déjà. J'appréhendais car je ne savais pas comment mes supérieures allaient réagir. Cela s'est très bien passé car dans mon milieu de travail, il y avait une ouverture d'esprit évidente. Là où j'ai senti un peu de racisme ou d'islamophobie, c'est quand j'ai recherché un autre travail. Là, dans l'entretien, j'ai bien senti qu'on ne cherchait pas à considérer mes compétences mais à me demander d'expliquer pourquoi je portais le voile. Finalement, j'ai été embauchée et travaille avec des personnes ouvertes d'esprit ne se préoccupant pas du voile mais de mes compétences.

PLACE PUBLIQUE > Êtes-vous contre la loi de 2011 interdisant le voile intégral dans les espaces publics ?

MARIAM CHABRAOUI > Je suis contre car il s'agit d'une contrainte que l'on exerce sur la femme. C'est curieux quand même de vouloir défendre la liberté de la femme en lui imposant un interdit vestimentaire ! Certains prétendent que le voile est imposé par les hommes, je dois dire en observant autour de moi qu'au contraire la très grande majorité des femmes porte le voile par conviction personnelle. Pour moi, la laïcité, ce devrait être la liberté de choisir et non pas l'interdiction. Dans les pays où l'on est contraint de porter la burka, on ne comprend pas comment dans la nation des droits de l'homme on peut contraindre les femmes à ne pas la porter. C'est un signal très négatif.

MORGANE REY > Personnellement, j'ai porté la burka pendant un bon moment. Je peux vous dire que l'on ne peut rien faire sous ce truc, tout devient compliqué, ne serait-ce que prendre son enfant pour le porter sur sa hanche. Cela





rend infemale la vie quotidienne. Dire que son interdiction soit un signal fort et négatif en direction des pays arabo-musulman... Hum ! N'oublions pas que dans le Coran, la burka intégrale n'est jamais mentionnée. Jamais, je ne la porterai à l'avenir car cette burka est vraiment le produit d'une construction sociale masculine, d'un regard masculin sur la femme et donc un asservissement.

JOCELYNE BOUGEARD > J'aimerais que les jeunes femmes comprennent le parcours de la société française ces dernières décennies. Il nous a fallu beaucoup lutter pour que la laïcité prenne son sens. Je suis issue de la même histoire sociale, culturelle, religieuse que beaucoup de femmes de ma génération. Le retrait du foulard, la liberté vestimentaire, pour nous qui avons eu une éducation très contrainte, vous ne pouvez pas imaginer ce que cela représente.

MICHELLE JUHEL > Je peux aussi apporter mon témoignage puisque j'ai porté le voile et le costume pendant dix ans quand j'étais jeune religieuse. Un jour, j'ai eu cette expérience : je rencontre dans la rue quelqu'un que je ne connais pas et qui me salue. Je réalise alors que ce n'est pas moi qu'il salue, mais le costume. Là, je ne me suis pas sentie bien. Je portais ce costume car ainsi l'exigeait la tradition de ma congrégation. Heureusement, au bout de dix ans, après réflexion et réunions de groupes de réflexion au sein de cette congrégation, il fut décidé que l'on était libre de le garder ou de l'enlever. Tout de suite, je l'ai enlevé car j'avais envie de me retrouver, moi. Le costume doit être là pour signifier qui l'on est, or celui que je portais ne ressemblait à rien de ce que j'étais en tant que religieuse. Je trouve bien que ce soit notre personnalité, l'intérieur de nous-même, qui se manifeste.

MARIAM CHABRAOUI > Vous, vous dites que vous vous sentez vous-même en enlevant le voile catholique. Moi, je dois vous dire que c'est le contraire : c'est depuis que je porte le voile islamique, depuis quatre ou cinq ans, que je me sens moi-même. C'est vraiment une question de conviction et de choix personnel.

JOCELYNE BOUGEARD > C'est un sujet qui ne peut être traité en quelques minutes. La plupart de nos évolutions se sont faites dans un temps long. La société française aurait tout intérêt à « désislamiser » ce sujet. Je pense qu'en France ce débat a été très « mal-mené », politiquement et médiatiquement, ces dernières années. Il ne faut plus en faire un sujet d'actualité mais consacrer de l'analyse, de l'échange, de l'écoute autour de ce sujet.

ISABELLE PINEAU > Oui, mais cela reste quand même un sujet d'actualité dans la mesure où une loi a été votée pour interdire l'accès de l'école publique aux filles voilées. Cela peut devenir un sujet urgent de débat à partir du moment où des jeunes femmes sont empêchées d'aller à l'école à cause du voile. En même temps, j'admets qu'il faut beaucoup de temps pour avoir une position sur le sujet.

MARIANNE MARTY-STEPHAN > Voile, religion, prostitution, oui, ce sont des thèmes qui secouent et divisent le milieu féministe. À Mix-Cité, on n'a pas de position définie. On constate que cela fait débat et que c'est aussi une affaire de choix personnel. Là où il y a problème, selon moi, c'est lorsque l'école est interdite aux jeunes filles voilées. Cela renvoie la femme à sa place traditionnelle, c'est-à-dire à la maison. C'est cela qui me gêne. Pour le reste, je ne pense pas dominer suffisamment le sujet pour avoir une position arrêtée.

MORGANE REY > Ici, je vois des jeunes filles qui quittent l'école à partir de 16 ans, parce qu'elles ne peuvent plus y aller à cause du voile. Au Blossac, en l'espace de trois ans, c'est une évidence. Elles se retirent du système et restent à la maison. C'est catastrophique, elles ne sont plus en prise avec le social, cela conduit à l'enfermement.

JOCELYNE BOUGEARD > C'est terrible: comment se peut-il qu'on en arrive à croire que les jeunes filles sont retirées de leur vie scolaire parce qu'elles souhaitent porter un foulard ? Comment se fait-il qu'on ne donne pas plutôt la priorité à la scolarisation et qu'en conséquence on ne retire pas son foulard ? Je le regrette.

MARIAM CHABRAOUI > Si ceux qui dirigent la société considèrent que la priorité c'est la scolarisation, alors qu'ils laissent les filles libres de porter le voile (...)

PLACE PUBLIQUE > Au-delà des clivages qui existent, quel est le socle commun sur lequel toutes les féministes peuvent se retrouver et agir ?

JOCELYNE BOUGEARD > Vous parlez de clivages, oui, mais ne réduisons surtout pas la question du féminisme à cela. Ce serait déraisonnable et même déloyal. Faire croire que nous sommes très différentes, ce serait une manipulation et une forme de recomposition des inégalités. Il y a tellement plus d'engagements qui nous rassemblent. Continuons plutôt de discuter et d'avancer ensemble.

MICHELLE JUHEL > L'important est que l'on puisse se parler, se rencontrer, se dire "voilà comment je ressens les

choses”. Car autrement, on fonctionne au niveau de l’idéologie, avec chacune des représentations différentes à partir de la même réalité. Se retrouver pour parler, je regrette que dans les quartiers on ne puisse pas le faire plus souvent. Il faudrait qu’il y ait davantage d’espaces de parole.

CE QUI FREINE

PLACE PUBLIQUE > Quels obstacles ou difficultés rencontrez-vous dans la conduite de votre engagement ?

MARIANNE MARTY-STEPHAN > Ce qui freine notre combat, c’est la croyance selon laquelle l’égalité existe. C’est un des grands problèmes. Les femmes pensent que tout a été acquis, et donc qu’il n’y a plus de raisons de se battre. L’autre obstacle, c’est que se déclarer féministe, c’est mal vu aujourd’hui. Ce serait ringard et dépassé. D’ailleurs on n’entend plus aujourd’hui parler que de « combat anti-sexiste ». C’est l’image « Chiennes de garde » qui prévaut, mais le féminisme on n’en parle plus.

JOCELYNE BOUGEARD > De plus les médias continuent d’utiliser de vieilles images sur des excès qui à l’époque déjà étaient exceptionnels. Or, ces clichés c’est une façon de recomposer les inégalités, c’est cela qui est grave. Il faut contester la caricature des féministes qui perdure aujourd’hui

ISABELLE PINEAU > On comprend qu’il y ait un antiféminisme fort puisque le féminisme remet en question l’ordre établi et dès qu’il y a remise en question de l’ordre social on trouve des résistances. Moi aussi, je pense que le déni des inégalités est l’obstacle numéro un. Justifier le rôle de la femme dans la société par la biologie, considérer les inégalités comme naturelles, cela conduit au fatalisme et à l’inaction.

MORGANE REY > Ce fatalisme, je le ressens très fortement au Mali. Quand je reviens à Rennes, j’ai l’impression d’appartenir à des siècles et des mondes totalement différents. En dehors de cela, un autre obstacle réside pour moi dans la non-écoute. Je crois à l’éducation. Je crois aussi que l’action du corps par la pratique artistique ou sportive, permet d’atteindre une écoute que l’on a difficilement au niveau du verbal. Une écoute entre le masculin et le féminin. Je trouve qu’ici comme ailleurs, on n’est pas assez éduqués à écouter l’autre, à ne pas lui couper la parole...

QUEL «MONDE IDÉAL»...

PLACE PUBLIQUE > Pour conclure, dites-nous de quel monde d’hommes et de femmes vous rêvez?

ISABELLE PINEAU > Pour moi, le monde idéal passe par l’abolition des genres. Que le monde dans lequel nous vivrons ne dépende plus de notre anatomie sexuelle, que cette dernière ne détermine plus notre destin social. Je sais que cela fait peur à beaucoup, cette abolition des genres, mais c’est sans doute par là qu’il faut passer.

MARIAM CHABRAOUI > Le monde idéal entre hommes et femmes ? Déjà il faudrait que les femmes soient unies entre elles pour collaborer avec les hommes. Au cœur du combat de la femme, il y a l’homme. Et puis, il ne faudrait que les femmes condamnent celles qui ont un autre background, traditionnel et religieux. Admettre, que nous, en islam, loin d’être contre la religion, c’est au contraire avec la religion que l’on avance.

MORGANE REY > « Monde idéal », j’enlèverais « idéal » pour dire un « monde » tout court. J’en reviens à l’importance de l’éducation : on pourrait discuter en classe quand on est tout petit pour dire : « tu vois comment cela se passe dans la cour, tu vois comment les garçons agissent, comment les filles sont, comment les rôles sont distribués, comment un prof parle à une prof, comment un prof parle aux filles... » Si, tout petit, on s’écoutait, on se regardait et prenait l’habitude de voir comment l’on est dans notre espace public, on aurait une autre image du corps et donc de la pensée, et de la compréhension de l’autre. Je suis convaincue que cela passe d’abord par le corps, ensuite ça remonte. Ce serait un monde meilleur.

JOCELYNE BOUGEARD > Il y a tellement de gravité dans nos sociétés que je peine à me projeter dans un monde idéal. Ce que je souhaiterais vraiment, c’est un monde conscient que nous disposons de capacités pour agir et pour le transformer. Et qu’il faut vraiment être dans une analyse constante et partagée pour faire bouger les lignes. Les dominations sont multiples, la lutte contre les inégalités entre femmes et hommes reste un combat fondamental.





Quelques parcours de femmes au travail

RÉSUMÉ > *Servane, Stéphanie R., Stéphanie D., Sa-loua et Stéphanie P. Cinq femmes racontent leur travail, le monde du travail et la manière dont elles concilient cela avec leur vie personnelle, avec leur vie de femme. En arrière-fond de ces témoignages, l'inégalité entre les hommes et les femmes qui perdure.*



TEXTE et PHOTOS > **CHRISTINE BARBEDET**

Selon l'Observatoire des inégalités, en 2010, le salaire mensuel net moyen des hommes était de 2263 euros pour un équivalent temps plein, celui des femmes de 1817 euros. Les hommes perçoivent donc en moyenne, un salaire supérieur de 24,5 %. Sur le plan domestique, les femmes consacrent 4 heures aux tâches ménagères chaque jour, les hommes, 2 h 30. Conséquence : plus de 30 % des femmes entrées dans le monde du travail depuis sept ans, mère de plusieurs enfants, ne travaillent plus. Parmi celles qui poursuivent leur activité, 68 % sont à temps complet avec un enfant et 39 %, avec plusieurs enfants. Les hommes en couple restent à 90 % à temps plein quelque soit le nombre de leurs enfants. Autre information : seules 17 % des entreprises françaises sont dirigées par une femme.

Les hommes perçoivent en moyenne, un salaire supérieur de 24,5%.

Et que dire des retraites des femmes qui « employées » ont travaillé en tant que « fille de salle », « fille de ferme » ou en tant qu'épouse, « femme d'artisan » ou « femme d'agriculteur » sans jamais cotiser pour leur retraite ? « Cela ne se faisait pas... ». Au-delà des statistiques, un témoignage est plus éloquent : « J'ai 71 ans et j'ai une toute petite retraite, 500 euros par mois et pourtant j'ai travaillé dur. Vous savez, autrefois on ne déclarait pas les femmes employées dans la restauration. Au début, venir aux Restos du Cœur m'était difficile, j'avais honte. Et puis, je me suis habituée, je ne peux pas faire autrement. Les bénévoles sont si gentils avec nous ». Ces quelques phrases anonymes ont été glanées un mardi matin, jour des personnes seules, aux Restos du Cœur de la rue de l'Alma. Une petite femme, soignée et élégante, discrète dans sa présence, faisait « ses courses » à pas de souris.



Servane Revault

« Les femmes ont la culture du débat »

Salariée de la Sécurité sociale, permanente CGT, Servane Revault est secrétaire départementale en charge des politiques revendicatives. « Avant de devenir syndicaliste, je ne percevais pas toujours les différences de traitement professionnel entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, je pense que ce fil conducteur doit guider toutes nos réflexions ». À la CGT, la question de la parité syndicale par nécessité d'être volontariste, fait l'objet d'une charte, mais peine à être appliquée. « En entreprise, 26 % des élus délégués du personnel sont des femmes. Elles ne sont plus que 20 % en tant que secrétaires générales d'un syndicat d'entreprise. En commission exécutive, peu se présentent et elles ne font généralement qu'un mandat. Comprendre pourquoi est essentiel. » Pour Servane Revault, un des facteurs est la disponibilité: « Les femmes jonglent entre le temps du salariat, le temps du militantisme et le temps domestique. Une problématique accentuée pour celles qui élèvent seules leurs enfants, comme chez les hommes d'ailleurs. La monoparentalité est un sujet de société ». Servane Revault pointe une question récurrente: « Quel service public voulons-nous? Le service à l'enfance doit être amélioré par la création de crèches et la scolarisation dès deux ans ».

La parité quand elle existe est un atout: « Les femmes ont la culture du débat et osent aborder des sujets dérangeants qui font progresser le syndicat sur des questions structurantes et le syndicalisme, sur des questions revendicatives. » La place des femmes reste une question culturelle: « Elles sont cantonnées aux métiers dits féminins, présentes à 74,9 % dans le secteur de l'éducation-santé-action sociale et seulement 9,1 % dans la construction par exemple. » Dans cette filière, les salariées n'ont souvent ni vestiaire ni toilettes et font l'objet de quolibets. « Globalement, les salaires sont inférieurs à ceux des hommes et l'évolution de carrière est ralentie. Ces derniers ont une culture de la négociation sur les salaires que les femmes ont peu. » Par ailleurs, le temps partiel subi est important, les contrats sont précaires, les retraites plus miséreuses, les horaires de travail plus flexibles. « Citons les salariées du commerce qui commencent à 8 h 30 et terminent à 21 heures, avec plusieurs pauses dans la journée. Elles luttent avec détermination au sein du syndicat local du commerce. » La femme reste pour l'économie française une variable d'ajustement. « Le Forum économique de Davos place la France au 46^e rang sur la question des femmes dans la société et à la 17^e position sur la question de l'égalité salariale. »





Stéphanie Duval

« J'ai amené de la douceur dans le service »

Au mois d'octobre 2011, Stéphanie Duval prenait la responsabilité du service des Correspondants de nuit de Rennes, au sein de l'association Optima. Elle dirige une équipe d'une vingtaine d'employés qui assurent une médiation sociale, 7 jours sur 7, sur les espaces publics, dans les résidences et les logements sociaux du Blosne, Villejean, Maurepas et la Bellangerais, Bréquigny et les Champs-Manceaux. « Ce poste avait toujours été occupé par un homme. Une femme chercheur de tête m'a contactée : « Mon client recherche un candidat homme expérimenté d'environ 40 ans. Je connais mon client et je sais qu'on peut trouver les qualités qu'il recherche chez une jeune femme ». J'ai postulé. Au final, nous étions deux femmes en lice ! ».

Assistante sociale de formation, Stéphanie appréhende rapidement l'histoire associative de la structure et doit composer avec le fonctionnement de son prédécesseur. « J'ai dû me faire comprendre en tant que professionnelle femme, car tout était très tenu ; mon management d'équipe était plus participatif. Lors de ma première réu-

nion avec les responsables de secteur, quatre hommes, dans leur regard j'ai perçu de l'étonnement. J'avais en face de moi une équipe masculine qui avait du caractère ». Les huit femmes Correspondants de nuit se sentant parfois surprotégées par leurs collègues masculins, expriment d'emblée leur satisfaction d'être encadrées par une femme. « Au quotidien, je pense amener de la féminité. On me dit aussi que j'ai apporté de la douceur dans le service. Je suis très attentive à l'équipe et je sais faire de petits gestes symboliques, comme offrir des chocolats par exemple ; ce qui ne m'empêche nullement de faire preuve d'autorité, en créant parfois la surprise ! ».



Stéphanie Le Guyader « Savoir déléguer est essentiel »

« Je me dis ouvertement chef d'entreprise seulement depuis quatre ans ». En 1998, Stéphanie Le Guyader créait la société ACTUS, basée à Melesse, en cogérance avec son père. « J'avais 23 ans et je sortais d'une école de commerce. Mon père voulait concevoir du mobilier urbain contemporain, en acier galvanisé à chaud et thermolaqué. Un procédé utilisé pour le matériel de porcherie qu'il commercialisait à l'époque. » Le tandem père et fille se lance et trouve trois partenaires qui fabriquent les projets. L'entreprise démarche auprès des collectivités territoriales, des entreprises de travaux publics et des architectes et paysagistes du Grand-Ouest et d'Île-de-France. Très vite, la Ville de Rennes passe commande de potelets boules dressés sur les trottoirs.

« Le domaine des travaux publics est un milieu d'hommes. C'est plaisant de travailler avec eux. Je n'ai eu aucun mal à me faire accepter de mes clients. Le plus difficile? Les relations avec les banques et les assurances. Il a fallu que je fasse mes preuves: le milieu des affaires préférait s'adresser à mon père ». Depuis cinq ans, ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite. Désormais, Stéphanie dirige seule une équipe de

six salariés. « Dans mon métier, je sais rester femme, mais ma façon de manager est plus liée à mon éducation: une entreprise prospère doit en faire profiter ses salariés. C'est une reconnaissance importante ». En retour, la dirigeante sait compter sur son équipe. Une nécessité en tant que mère de famille. « Il y a huit ans, j'ai mis au monde des jumeaux et le 24 décembre, je serai au terme de la grossesse de mon troisième enfant ».

Autre heureux événement: la remise d'un trophée de l'innovation par l'Institut national de la propriété industrielle. Une juste reconnaissance du travail accompli. « Notre société devrait témoigner de la confiance aux femmes. Mener de front une carrière et une vie de famille ne doit plus être tabou. C'est possible surtout quand on aime son métier, ce qui est déjà une réalité pour la majorité d'entre nous. Les freins? Encore de nos jours, se mettre une pression folle à l'arrivée d'un enfant, pour rassurer son entourage professionnel et prouver qu'un nouveau statut de mère ne modifiera ni son implication ni les résultats de l'entreprise. Dans mon cas, savoir déléguer est essentiel. Ce que je ne peux pas déléguer, je le traite chez moi. L'informatique est une révolution pour les femmes! ».





Saloua Boukkouri « Concilier vie de famille et métier! »

« En 2001, lorsque j'ai débuté à la Ville de Rennes, je commençais mon service à 7h 15, je terminais à 10h 45 pour reprendre à 15h 45 et finir à 20h 25. Comme ce n'était pas un temps complet, nous devions nous rendre sur le temps de midi dans les écoles pour faire nos 35 heures hebdomadaires. Je partais le matin, mes enfants dormaient; je rentrais le soir, ils étaient couchés. C'était très dur », se souvient Saloua Boukkouri, agent technique. En 2002, le Bureau des temps de la Ville de Rennes est créé dans le prolongement de l'étude nationale conduite sur le « Temps des villes ». Une enquête interne menée sur l'égalité des temps débouche en particulier sur l'harmonisation des horaires des agents d'entretien. « En avril 2003, j'ai fait partie des personnes qui ont expérimenté le nouveau dispositif ».

Désormais, les agents travaillent en binôme pour assurer la continuité des interventions et deux services sont proposés: le premier de 7h 30 à 15h 30 et le deuxième de 10h 45 à 18h 45. Saloua Boukkouri a choisi le premier: « Mère de trois enfants, tout a changé. J'ai désormais une

vie de famille. Le matin mon mari conduit les enfants à l'école. Ils savent que maman commence tôt, mais est là dès leur sortie. Pour les devoirs cela change tout, mais aussi pour les rendez-vous avec les enseignants. En finissant à 15h 30, je peux aussi faire des courses en ville, entreprendre des démarches administratives. En plus, dans les rues je croise du monde. Auparavant, avec mes horaires décalés, je ne connaissais que des rues désertes. Je vis à présent comme tout le monde! » Autres points positifs: « Aujourd'hui les administratifs me connaissent. Ils me font confiance et des liens se sont créés. Notre travail est aussi mieux respecté. Par exemple, pour me faciliter la tâche, chacun prend soin de ranger son bureau quand j'interviens. Je m'organise en fonction de leur présence et je m'adapte au fonctionnement; je ne vais pas passer l'aspirateur en plein milieu d'une réunion... Question de savoir vivre! ». Signe qui ne trompe pas: « Ici, on m'appelle par mon prénom. Je suis même invitée à partager les moments conviviaux du service. Je travaille en même temps que les administratifs, je ne suis plus invisible! ».



Stéphanie Priou

« Être femme photographe ? Je ne me pose pas cette question »

« La photographie est venue me chercher, même si ce n'était pas un hasard ». Stéphanie Priou est photographe indépendante. Elle travaille principalement pour les collectivités territoriales de la région. « J'ai débuté adolescente. Pendant mes études histoire de l'art, j'ai donné des cours, je me suis fait la main sur des plateaux de cinéma d'animation et j'ai assisté des photographes de mode. Faire du reportage est venu ensuite naturellement. La photographie pour moi est histoire de rencontres. » Dans le métier qu'elle exerce, elle dit ne jamais avoir abordé la question du genre. « Je crois en fait que cette question était déjà intégrée de par mon histoire personnelle. Je me suis construite en sachant que je devrais me battre parce que j'étais une fille. Pourtant, dans le même temps, j'ai toujours considéré que les différences de compétences entre femmes ou hommes n'existaient pas. Par conséquent c'est une question que je ne me pose pas, sans doute aussi parce que localement elle ne se pose pas. Je ne me mets aucune barrière ; je grimpe aux

échelles quand il le faut, je sais m'adapter à toutes les situations ». Du fait du petit nombre de femmes reportages d'images, Stéphanie pense même en tirer un certain avantage : « Dans les milieux très masculins, l'arrivée d'une femme photographe détend bien souvent l'atmosphère et donne confiance ». Ce qui fait la différence pour elle au niveau professionnel est lié au charisme et à la personnalité du photographe : « La question du caractère est importante au même titre que la question centrale de la disponibilité, en tant que pigiste. Travailler en horaires décalés ne me gêne pas, sans doute parce que je n'ai jamais aimé être dans les clous... ».





« Brocéliande » pour les victimes de violence

RÉSUMÉ > *L'Asfad, association pour les familles en difficulté, connue aussi à Rennes sous l'appellation « Foyer Brocéliande », héberge et accompagne depuis trois décennies des femmes qui subissent des violences. Rencontre avec des responsables de l'association et témoignage de deux femmes accueillies.*



TEXTE > **LOÏC RICHARD**

I – Ce qu'est l'Asfad

1969 : Création de l'Association des femmes chefs de Famille (Afef) dans laquelle se regroupent des militantes pour venir en aide aux femmes divorcées ou séparées. En 1977, cette équipe de bénévoles obtient l'agrément pour la création d'un Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (Chrs) de 140 places destiné à protéger, héberger, réinsérer des femmes avec enfants sans limite d'âge, confrontées aux difficultés conjugales avec ouverture 24 heures sur 24. Suit une période de fort développement de services complémentaires avec des salariés professionnels qui prennent le relais des bénévoles.

1983 : L'Afef se retire au profit d'une nouvelle association s'intitulant Association pour les familles en difficultés (Asfad), dont les statuts permettent d'accueillir aussi bien des femmes que des hommes avec enfants ou des familles en reconstitution de couple. En 2001, une nouvelle appellation sera choisie : « Association pour l'action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir » (Asfad) qui a pour but « d'accueillir, protéger toute personne en si-

LOÏC RICHARD est
membre du comité de
rédaction de *Place
Publique*

tuation de vulnérabilité, prioritairement les femmes vivant des violences au sein du couple ou du fait de multiples formes d'exclusion sociale. ». Et aussi de « promouvoir et de mettre en œuvre toutes actions nécessaires à la démarche d'accueil et d'insertion ».

Aujourd'hui :

- 225 places d'hébergement pour des femmes ou des familles confrontées à des difficultés sociales, femmes victimes de violences, soit dans une des deux résidences de l'association, soit dans des appartements indépendants réservés auprès des offices publics d'Hlm avec un accompagnement adapté aux besoins des personnes.
- Un centre maternel accueillant 25 jeunes mères de famille majeures avec enfants de moins de 3 ans, nécessitant parfois une « mise à l'abri » et toujours une aide à la fonction parentale.
- Une crèche à financement municipal accueillant 45 enfants de moins de 3 ans, insérée dans le quartier, avec des places ouvertes aux entreprises et administrations de la zone géographique.
- Des activités d'accompagnement individualisé, créées depuis la naissance de l'association pour prendre en charge l'insertion sociale et professionnelle.
- Un chantier d'insertion dans les domaines du déménagement et du nettoyage.

II - Deux situations de femmes

Madame T., 34 ans, formation études de lettres, infirmière, témoigne d'une situation de violences vécue en couple sans enfant.

« Relisant mon histoire, je suis très consciente que cette situation de violence en couple ne m'est pas arrivée par hasard. Avant la rencontre de mon compagnon, je vivais déjà dans une forte instabilité qui se traduisait au plan professionnel par une peur de m'engager dans un CDI. Il n'est pas question pour moi de faire porter sur mon conjoint toute la responsabilité de ce qui s'est passé dans notre couple.

Je n'aime pas dire que j'ai subi des violences. Je préfère dire que j'ai vécu une situation de violences d'abord psychologiques puis également physiques où la force masculine m'a mise nettement en position d'infériorité. Au début, bien sûr, mes amis me disent qu'ils ne comprennent pas que je puisse rester avec quelqu'un qui me frappe

mais moi, j'ai l'impression que tout est inversé dans ma vie. Je suis dans un cercle vicieux. J'ai honte et je m'isole. Je subis des menaces mais j'ai aussi peur de moi-même et peur de tout.

J'ai vécu plusieurs mois de difficultés importantes et un long temps de dépression. Un jour, en cherchant sur Internet, je trouve le numéro de l'Asfad et je prends un rendez-vous avec Mme Nathalie Erussard, psychologue, sans y croire vraiment. Mon souvenir du premier entretien, c'est d'avoir trouvé le courage de prendre une décision toute simple : demander un arrêt de travail à mon médecin. Prendre une initiative m'a donné un certain confort intérieur et faire ce petit pas pour régler mes soucis matériels immédiats de revenu, de logement, m'a aidée.

Progressivement, grâce des rencontres régulières, j'ai accepté d'entrer dans l'échange sur mon passé et notamment sur ma place dans mon groupe familial. J'ai l'impression d'avoir pu regarder mon enfance et ma jeunesse avec un regard neuf et distancié. Sans livrer des aspects intimes de ma vie, je fais aujourd'hui l'analyse que j'ai vécu dans une famille normale où il y avait un amour fort qui demeure mais j'ai sans doute trop voulu selon l'expression précise qui m'est revenue : « être le soleil de tous ». L'angoisse de ne pas arriver à ce que toute la famille attendait de moi a été trop forte.

Aujourd'hui, je suis toujours en recherche mais j'ai grandi. J'arrive à exprimer une difficulté, par exemple à dire que j'ai un moment de cafard, sans que cela prenne des proportions dramatiques. Surtout, je me sens plus stable dans ma vie. Mes choix de vie - aujourd'hui celui de rechercher de nouveau à vivre en couple et à avoir un enfant- je suis en capacité de mieux les assumer moi-même.

Ce que j'ai envie de souligner, c'est l'importance d'avoir à un moment le courage de demander de l'aide, de ne pas fuir et ensuite de ne pas lâcher. J'ai pris conscience aussi que la violence, sous des formes différentes, nous la retrouvons dans beaucoup de relations humaines, et pas seulement dans la vie en couple. J'ai l'impression que j'ai en partie apprivoisé la violence dans ma vie en apprenant à mieux communiquer. Enfin, mon expérience personnelle est d'avoir été aidée par la pratique de la méditation bouddhiste, en disant bien qu'il n'y a aucune solution toute prête, valable pour tous. »

J'ai vécu une situation de violences où la force masculine m'a mise nettement en position d'infériorité.





Dessins : Cécile Sorais - Dessine à Dessain



Madame S., arrivée en janvier 2010 avec ses deux filles

(Situation présentée dans le rapport d'activité 2011 de L'Asfad-Chrs)

Madame S. est accueillie pour être protégée d'un mari psychologiquement violent et de mises à la porte régulières du domicile avec ses enfants. À son arrivée, elle est épuisée et « cassée ». Elle souhaite être aidée, se reconstruire, protéger ses enfants. La famille est hébergée au Centre d'hébergement et d'insertion sociale (Chrs) de l'Asfad. Rapidement Madame S. rencontre un nouveau compagnon qui se révèle extrêmement violent. L'emprise de cette personne sur elle est immédiate. Les violences physiques et psychologiques sont très graves. Madame S. énonce clairement ses difficultés à se séparer de

ces deux compagnons très violents et à protéger ses enfants.

Dans l'urgence, le placement de sa fille aînée est prononcé en mai 2011 suivi de celui de la cadette en juin 2011. D'accord avec la décision du juge, Madame S. dit toutefois sa souffrance d'être séparée de ses filles mais également son impuissance à s'en occuper. Sa santé psychique et physique déjà très fragilisées, se dégrade. Les tentatives de suicide sont nombreuses, toujours en lien avec les démarches d'emprise de son nouveau compagnon. Après un long travail d'accompagnement éducatif, elle accepte de rencontrer l'infirmier psychiatrique de l'antenne mobile du centre Guillaume Régnier.

Sur le plan professionnel, elle continue de travailler à temps partiel comme aide à domicile avec un contrat de onze heures par semaine. Au Chrs Brocéliande, elle dit « être de passage » et ne pouvoir s'investir. Mais en même temps, elle dit s'y sentir protégée. Elle a des difficultés à se projeter dans un logement. Elle n'envisage pas la reprise d'une vie de couple avec son mari mais ne peut vivre totalement séparée de lui, malgré la procédure de divorce en cours. Elle ne peut pas, non plus, se séparer de son nouveau compagnon, incarcéré pour les actes graves portés à son encontre, et continue de s'exposer régulièrement à cette violence conjugale, qui pourrait s'avérer fatale.

Madame S. est dans une forme de renoncement. Elle ne demande plus d'aide. Sa souffrance est déniée, déconnectée de son vécu. Elle dit ne plus rien ressentir des coups portés, des douleurs physiques vécues mais être détruite par l'absence d'un regard. Un important travail de proximité mené par l'équipe éducative tente de restaurer une image et une estime de soi très dégradées. Le cheminement reste très long et pose le problème de financements sur longue durée.

III - Enjeux en débat

1. Aider aussi les hommes ?

Les violences vécues par les femmes sont très graves et intolérables. Les statistiques donnent le chiffre d'une femme sur dix dans notre pays. Les campagnes de communication lancées depuis l'année 2000 qui ont permis de sortir de l'omertà, doivent être poursuivies et développées. Des contacts sont pris notamment avec l'Es-

pagne où des campagnes d'information très fortes ont été conduites. Pour autant, l'approche de la violence conjugale uniquement par le genre (féminin ou masculin) apparaît trop limitée. L'expérience de l'Asfad montre le besoin d'une approche systémique au niveau de la famille. Dès le départ, l'association s'est organisée pour un accueil à la fois des femmes et des enfants. Les femmes elles-mêmes disent l'importance que revêt à leurs yeux l'offre d'écoute qui est faite à leur conjoint. Un service appelé « Dyade » avait été mis en place à l'Asfad permettant d'accompagner aussi les hommes « auteurs » de violence. Ce service vient d'être supprimé pour des raisons budgétaires mais le besoin demeure.

Il y a aujourd'hui de nouvelles configurations de ces violences et les femmes connaissent, elles aussi, l'errance et la rue. La crise économique et la précarité exigent de traiter impérativement l'insertion professionnelle en même temps que l'insertion sociale et la diversité de cultures d'origine des familles accompagnées, notamment concernant les rapports hommes-femmes, nécessite des prises en charge adaptées.

2. Les mesures législatives suffisent-elles ?

Le président de la République a annoncé le 25 novembre un « plan global » pour les femmes victimes de violence, répondant à la demande de plusieurs associations féministes qui souhaitent « une loi cadre qui comble les lacunes parfaitement identifiées des lois précédentes et ne laisse de côté aucun aspect des violences ».

Un point important fut la reconnaissance officielle des « violences psychologiques » dans la loi de 2010 portée par Danielle Bousquet, députée des Côtes-d'Armor. Cette inscription dans la loi a été décisive pour montrer à l'opinion « que les photos de cocards sur le visage ne représentent qu'une partie des violences conjugales et que les mots font parfois plus mal que les coups ». En revanche, l'application de cette loi n'est pas simple : difficile d'apporter la preuve des violences psychologiques. Il faut une longue démarche d'accompagnement pour qu'une femme s'autorise à parler de ce qu'elle vit ou se décide à déposer plainte.

3. Avec quels leviers agir ?

Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux et toutes les catégories professionnelles. Une

même personne peut, par exemple, avoir une responsabilité importante d'encadrement dans une entreprise et se trouver sous emprise dans sa vie familiale. Pour autant, les violences en couple exigent une réflexion plus globale sur la violence sociétale. Les violences conjugales ont à voir avec notre fonctionnement social qui provoque des tensions importantes pour beaucoup dans les différents domaines de la vie et dans le vivre ensemble. La question se pose de savoir comment réaliser des avancées collectives ? Les responsables de l'Asfad citent : tout ce qui va, dès le plus jeune âge, dans le sens d'une éducation à la communication non-violente, de l'apprentissage de l'échange et de la prise de parole en famille. Au travail, devrait aussi se traduire par un management respectueux de chacun. De manière générale, toutes les actions favorisant un meilleur fonctionnement social collaboratif, démocratique, vont dans le bon sens.

L'analyse actuelle et locale des violences conjugales met aussi crûment en évidence les pertes de repères générées par les évolutions sociales très rapides. Ces évolutions affectent le rapport à l'autre et l'altérité en général entraînant pour les personnes fragiles une difficulté à se construire sur leurs propres valeurs. Une des ambitions de l'Asfad, avec ses nombreux partenaires, est de devenir un « collectif intégrateur » dont la nécessité se fait largement ressentir aujourd'hui. Tout cela affecte le rapport à l'autre et l'altérité en général. Pour les personnes fragiles, cela rend d'autant plus difficile de se construire sur ses propres valeurs. Une association comme l'Asfad a l'ambition, avec de multiples partenaires, de devenir ce « collectif intégrateur » dont la nécessité se fait largement ressentir aujourd'hui.

(À partir d'un échange avec des responsables de l'Asfad : Anne Fayolle, membre du bureau, Jean Yves Merrien membre du CA, Jean-Luc Boisard, directeur du CHRS, Nathalie Erussard, psychologue.)





Sur scène

« Le cri d'une femme »

RÉSUMÉ > *La violence faite aux femmes est le sujet d'un monologue théâtral intitulé Je te veux impeccable/ Le cri d'une femme. Un spectacle monté par la compagnie Quidam dans la région de Rennes. Le texte est écrit et mis en scène par Loïc Choneau pour une actrice seule en scène.*



TEXTE > **GILLES CERVERA**

GILLES CERVERA est
membre du comité de
rédaction de *Place
Publique*

L'auteur, Loïc Choneau, a écrit dans l'ombre portée du témoignage de Rachel. C'est de sa chair que ces mots sont extraits. L'auteur les a mis en ordre, en désordre aussi. Ce désordre total auquel, y compris la principale intéressée ne comprend rien.

Ça commence comme une blquette, ça se termine en enfer. L'enfermement des coups, des ecchymoses, celui des nuits sans dormir et des jours avec les yeux collés de larmes et de sang coagulé. Rachel a vécu ces violences comme une femme sur dix en France qui parfois en meurt (un tous les deux jours). Rachel est bien vivante, bien consciente qu'elle est en vie et si la pièce n'était qu'une didactique de sa reconstruction, elle n'aurait pas été vaine. C'est le choix délibéré de Rachel de parler, de dire quelles ont été « ses chances de survie » pour que cette parole en ouvre d'autres.

L'actrice Isabelle Séné incarne une survivante, une femme sidérée qui a d'abord aimé son mec comme dieu et qui en a voulu à dieu, l'appelant à la rescousse : *M. le gendarme* ou *M. le Juge* ou le psychologue. On les voit tous un peu désincarnés et lointains, dont les services so-

ciaux qui bordent et contrôlent sans rien en prendre, mais comment s'y prendre ?

Le texte est scandé par la parole de l'homme, celui dont les muscles s'apparentent à de la connerie et le machisme à un reliquat de testostérone. Les PV d'audience montrent que celui qui cogne comme une bête n'a rien compris non plus, lui qui voit une femme jamais assez *impeccable*. Digne de coups donc. Une petite fille naît de lui, et ce n'est pas non plus ce qui arrête sa sombre déroute. On passe du maternel « nous serons toujours tes deux parents » au cri absolu : « tu n'es plus le père de ma fille, tu es le poids de ma vie ».

Rachel a quelque chose de sainte Blandine face à un seul lion où l'arène est un huis clos où s'installe, en fusion d'atomes, la folie.

Voilà ce que donne à voir ce spectacle, est-ce que le mot convient ? À la fin, quand le public applaudit, que courageusement l'inspiratrice, Rachel, est montée sur la scène avec le metteur en scène, les mains ont claqué plus fort comme chez Jean-Luc Delarue et puis personne ne se lève. Pas sûr donc que le mot spectacle convienne.

La salle Odette-Simoneau de Melesse a rempli en janvier sa jauge à deux reprises en janvier. Cette co-production Melesse-Maison de quartier de Villejean doit être recommandée. On sait la prévention parfois vaine mais on la sait indispensable. Ne serait-ce que pour Rachel. Cette jeune femme qui, par ses mots mis en scène, déploie ses ailes, les plus lourdes, dont chaque spectateur éprouve – sinon prend un peu de leur poids. Théâtre militant donc !

Compagnie Quidam.

Les dates de spectacles sur www.theatre-quidam.fr





Marine Bachelot, une féministe sur les planches

CONTEXTE > *Marine Bachelot a la trentaine militante, chevillée au corps social. Auteure de théâtre et metteuse en scène, elle est membre fondatrice du collectif Lumière d'août, compagnie théâtrale et collectif d'auteurs, créé en 2004. Un espace d'échange, d'écriture et de gestes artistiques, lieu de débat, de formation et coopérative de production. Marine Bachelot a été dramaturge auprès de Roland Fichet, jusqu'en 2008. Pendant six ans, en tant que doctorante, elle a participé aux réflexions d'un groupe de recherche universitaire : « Théâtre(s) politiques ». Avec causticité et méthode, elle dissèque les rouages des discriminations sexuelles qu'elle met en jeu théâtral, féministe plutôt qu'antisexiste.*



PROPOS RECUEILLIS PAR > **CHRISTINE BARBEDET**

CHRISTINE BARBEDET est journaliste indépendante et membre du comité de rédaction de *Place Publique*

Marine Bachelot est membre fondatrice du collectif Lumière d'Août créé à Rennes en 2004 (photo Caroline Ablain)



PLACE PUBLIQUE > Vous avez choisi le théâtre pour quelles raisons ?

MARINE BACHELOT > Par rapport à l'urgence de ce que j'ai à écrire et à dire, le théâtre est un médium extraordinaire qui permet sur un temps assez court de travailler une pièce avec des interprètes. Ils s'en saisissent, l'incarnent et en changent la nature pour, au final, atteindre des spectateurs et des auditeurs.

PLACE PUBLIQUE > Votre intérêt pour la cause des femmes est-il venu au cours de vos recherches de « théâtre documentaire et politique » ?

MARINE BACHELOT > Dès l'adolescence et pendant une longue période, j'ai été très sensible à l'écriture de Marguerite Duras par exemple. Je pense que cette question a très tôt été présente, sans que je le formule ou que je me revendique « féministe ».

PLACE PUBLIQUE > Comment vous-êtes vous découverte en tant que telle ?

MARINE BACHELOT > Des amies féministes, militantes sur la question des Sans-papiers, avaient constaté qu'il n'existait plus à Rennes de groupe féministe pour porter des actions revendicatives. Elles ont lancé un groupe non-mixte, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent*, un lieu de libération de la parole. Peu de temps après sa constitution, en mars 2008, nous avons organisé une marche de nuit non-mixte symbolisant la réappropriation de l'espace public par les femmes. Les réactions violentes des hommes de toutes catégories, tout au long du parcours, m'ont troublée. J'ai compris la nécessité d'un combat féministe.

PLACE PUBLIQUE > Pourquoi aborder les questions du féminisme dans un groupe non-mixte ?

MARINE BACHELOT > En assemblée mixte, inévitablement les hommes s'expriment les premiers ou plus longtemps. En assemblée non-mixte, c'est plus simple de débattre sur un vécu social que ne vivent pas nos camarades garçons. De plus, cela a un sens politique que les opprimés décident eux-mêmes des conditions de leur émancipation, de leur libération et de la façon de les construire. En ce qui me concerne, quelques années de militantisme en groupe non mixte m'ont permis de gagner en assurance.

PLACE PUBLIQUE > On note un regain du féminisme, comment l'analyser ?

MARINE BACHELOT > À la différence de nos aînées qui ont mené des combats difficiles, souvent dans l'illégalité, nous avons accès à la contraception, à l'avortement. Certes, la société reste patriarcale, mais elle est moins oppressive. Nous avons le choix de nos études, au moins en théorie. Dans les groupes que je fréquente, on voit bien qu'il y a un saut de génération. Les enfants des féministes des années 70 ne l'ont pas été, mais la génération suivante se ressaisit du combat. La liberté sexuelle reste une question importante. La pression morale sur l'avortement est toujours d'actualité. Permettre aux couples homosexuels d'obtenir les mêmes droits que les couples hétérosexuels est une nécessité. Les luttes contre les violences sexistes, sexuelles se poursuivent ; nous ne sommes pas sortis de cette omerta sociale. Les « textes premiers » du Mlf, réédités pour les quarante ans du Mouvement de Libération des Femmes, avec une approche anticapitaliste, restent d'actualité.

PLACE PUBLIQUE > En quoi les luttes de la jeune génération diffèrent de la précédente ?

MARINE BACHELOT > Ce qui fait une différence et crée des crispations au sein des féministes, c'est la question de la religion et en particulier du port du voile. Un des enjeux est pour moi d'inventer un féminisme qui accepte de faire place à l'expérience de toutes les femmes, qui interroge tous les systèmes de domination qu'elle soit de classe, de race, sexuelle... sans créer un féminisme excluant. En France, c'est difficile à faire comprendre. Aux États-Unis, dès les années 70, les femmes noires américaines ont dénoncé les féministes blanches américaines qui prenaient la parole au nom de toutes les femmes sans prendre en compte leurs spécificités. Les femmes blanches revendiquaient par exemple le droit à l'avortement ; les femmes noires le droit de ne plus être stérilisées de force.

PLACE PUBLIQUE > Féministe ou antisexiste ?

MARINE BACHELOT > Je revendique le féminisme en tant qu'héritage et par conséquent je suis féministe. Je suis évidemment contre la catégorisation qui crée des hiérarchies, mais le mot « femme » a une signification forte.

PLACE PUBLIQUE > La discrimination sexiste, la ressentez-vous dans la sphère culturelle ?

MARINE BACHELOT > Le rapport de Reine Prat commandé par le ministère de la Culture montre que 20 % de femmes seulement sont à la direction d'un établissement. Sur la programmation, que ce soit au niveau du choix des auteurs de théâtre ou des metteurs en scène, 80% sont des hommes. Le monde de la culture ne brille pas par son progressisme, alors que le public du spectacle vivant est à 70% féminin. Dans mon parcours individuel, je n'ai pas rencontré d'obstacles. Il est vrai que j'affirme d'emblée le cadre militant de ma démarche artistique volontairement nommée « Projet Féministes ? ».

PLACE PUBLIQUE > Comment inverser la tendance ?

MARINE BACHELOT > Avec pédagogie, patience ou lobbying... L'association H/F, qui possède des antennes en Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie, et nous espérons bientôt en Bretagne, milite pour l'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant et lance par exemple des « Saisons Égalité », incitant les structures à s'engager dans la démarche.





La pièce « À la racine » sera présentée le 7 mars au centre culturel de Cesson-Sévigné où Marine Bachelot est artiste associée pour la présente saison (photo Caroline Ablain)



PLACE PUBLIQUE > Quelle est la démarche de votre projet artistique « Féministes ? » ?

MARINE BACHELOT > Ce projet se déroule au fil des nécessités, des urgences et des rencontres. C'est un cycle théâtral pour explorer et interroger les héritages, la diversité, l'actualité des féminismes... Un des objectifs étant de faire connaître les différents courants féministes, en dehors de toute vision caricaturale. C'est ma matrice de travail, une façon de me saisir dans la sphère théâtrale de mes découvertes militantes, de les digérer et de les traduire au travers de l'écriture pour en faire des objets littéraires et théâtraux. Le projet, selon ses différentes phases, rassemble des artistes, actrices et acteurs professionnel-le-s, tout comme il sollicite la participation de militant-e-s. Il s'adresse à des publics diversifiés: public déjà sensibilisé, lycéens, tout public, etc.

PLACE PUBLIQUE > En 2009, vous avez écrit et créé *Histoires de femmes et de lessives...*

MARINE BACHELOT > Je me suis intéressée à l'histoire de Saint-Cyr, institut de rééducation pour jeunes mineures placées. J'ai rencontré une ancienne pensionnaire, une éducatrice religieuse, une éducatrice laïque et une infirmière, mémoire de cette institution. L'écriture s'est faite par capillarité, en croisant les documents d'archives et des ouvrages plus généralistes sur ces institutions présentes sur l'ensemble du territoire français. Évoquer cette

mémoire pour créer des résonances, des échos avec la situation des femmes aujourd'hui était un enjeu central. Le spectacle-déambulatoire a été joué dans les lieux, trois années de suite, accompagné de rencontres avec d'anciennes de Saint-Cyr. Un travail de libération de la parole a pu se faire, face à des histoires souvent marquées par le silence ou la honte. Dans mon parcours, ce spectacle est devenu emblématique d'une prise de conscience du poids des héritages socio-symboliques.

PLACE PUBLIQUE > Sur quels autres thèmes avez-vous travaillé ?

MARINE BACHELOT > Le travail documentaire et l'approche sensible mêlés à la fiction sont ma marque de fabrique : c'est ce que j'aime faire. En 2010, à l'occasion du Printemps des poètes intitulé « Couleur femme », j'ai écrit et mis en scène une forme courte, *La femme, ce continent noir...* Un solo pour une actrice, en écho à la formule extraordinaire prononcée par Freud : « La sexualité féminine est un continent noir ». Entre conférence, autofiction et performance, la comédienne interroge les représentations mythifiées du corps de « l'Autre », le jeu des clichés, les mécaniques communes au racisme et au sexisme. En mars 2011, j'ai consacré une lecture-débat aux féminismes non occidentaux, aux instrumentalisation racistes du féminisme. Nous avons préparé cela entre militantes, à partir de textes et vidéos de féministes d'horizons différents, d'Angela Davis à Christine Delphy, d'Elsa Dorlin à Audre Lorde, en passant par les Guerrillas girls.

PLACE PUBLIQUE > En novembre 2011, vous avez présenté *À la racine*, dans le cadre du festival Mettre en Scène du TNB, que souhaitiez-vous dénoncer ?

MARINE BACHELOT > Le titre est extrait d'une phrase d'Angela Davis : « Radical signifie simplement saisir les choses à la racine ». Dans la pièce, j'ai réuni cinq personnages : Angela, Sigmund, Jésus, Ève et Shérazade, en séminaire féministe, à Barbès au 21^e siècle. Au début de la pièce, Ève se réveille, amnésique, les jambes écartées dans les plantes vertes. Les autres sont persuadés qu'elle a été sexuellement agressée. Le jeu d'affrontement entre Angela et Sigmund incarne l'instrumentalisation raciste du féminisme – cette thèse douteuse selon laquelle l'Occident serait le garant des droits des femmes, et la barbarie du côté des banlieues, de l'Orient et de l'Afrique... Shérazade a été

Le spectacle « Histoire de femmes et de lessives... » sur l'Institut Saint-Cyr joué sur place à partir de 2009 (photo Caroline Ablain)



refoulée du séminaire, parce qu'elle porte le voile. Une situation vécue par une amie, syrienne et musulmane féministe. Celle-ci a été reconduite à la porte de la halle Martenot par une féministe rennaise laïque, alors qu'elle distribuait des tracts sur les femmes de la révolution syrienne.

PLACE PUBLIQUE > En tant que féministe occidentale, créer des passerelles avec les féministes musulmanes semble pour vous un leitmotiv. Aborder la question du voile sous un angle artistique, est-ce facile à faire entendre?

MARINE BACHELOT > Mes amitiés avec des féministes musulmanes me permettent d'échanger en profondeur avec elles. C'est de cette façon, par l'ouverture, que nous pourrions avancer. Je peux à ce sujet témoigner des difficultés rencontrées. Mon amie syrienne était dans son pays, cet été. Inquiète de ne pas avoir de nouvelles, j'ai écrit un texte m'inspirant de son parcours, de nos relations, de la question du foulard et de l'exclusion subie. Je répondais à une commande passée pour la seconde édition du Pa-

ris des femmes, présentée au Théâtre des Mathurins à Paris, en janvier 2013. À la réception du texte, alors que les échanges avaient été très cordiaux, j'ai reçu un courriel sec et poli m'annonçant la déprogrammation de mon texte, prétextant que je n'avais pas respecté le cahier des charges. À ce jour, malgré mes courriels de relance, je n'ai pas eu de retour sur ce qui posait réellement problème dans mon texte. Je le vis comme une exclusion : non seulement les femmes musulmanes n'ont pas d'espace de parole dans notre société, mais en plus elles n'ont pas droit de cité au théâtre ! Je suis très amère (recueilli en décembre 2012).